

L'Ami de Musée



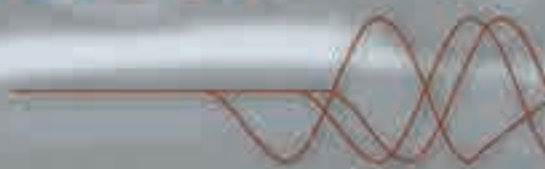
FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS D'AMIS DE MUSÉES

Spécial Bretagne

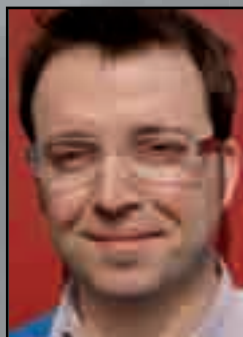


Dossier ➤ Donner aux musées

AUDIOVISIT



Interview : Guillaume Ducongé, Directeur des contenus Audiovisit



Quels sont les éléments essentiels à la réussite d'un projet d'audioguide ?

Le travail collaboratif avec le musée, sans hésiter. Pour que nous jouions correctement notre rôle de spécialistes de la visite audio, il faut que le conservateur joue son rôle d'expert, et que le service des publics nous apporte la connaissance de ses publics. La clé de la réussite se situe dans ce travail à trois, dans lequel chacun doit tenir ses objectifs, tout en écoutant l'autre.

En quoi pensez-vous avoir fait évoluer les audioguides ?

Primo, il faut avoir conscience qu'il y a de grosses différences de qualité d'un audioguide à l'autre si l'on ne respecte pas un certain nombre de règles essentielles. Mais surtout, l'un de nos objectifs – après celui de la bonne transmission des connaissances – est d'apporter du plaisir au visiteur. L'une des recettes pour cela est de lui offrir un savant mélange de commentaires d'œuvres, de lectures, de musiques, d'interviews de spécialistes, d'archives sonores...

Vous parlez plus souvent de visite audio que d'audioguide...

Oui, et depuis déjà plusieurs années. Le temps de l'audioguide est passé, nous sommes déjà entrés dans une nouvelle ère ! Aujourd'hui nous travaillons avant tout à la réalisation de contenus - audio ou vidéo - qui pourront ensuite être diffusés via de nombreux canaux : l'audioguide du musée, mais aussi via internet en mp3, en version iPhone, ou encore en bluetooth sur les téléphones mobiles des visiteurs. Aujourd'hui, de plus

en plus de visiteurs ont un appareil qu'ils peuvent transformer facilement en « audioguide personnel » !

Les nouvelles technologies peuvent-elles attirer de nouveaux visiteurs ?

Certainement, dans la mesure où elles poussent le musée à communiquer autrement, avec un discours sans doute plus « moderne », qui peut attirer, notamment, les publics plus jeunes. Mais améliorer son accueil peut aussi passer par la création de visites audio différentes. Pourquoi, en plus de la visite adulte, ne pas proposer une version enfant ? Enfin, dans cette logique d'amélioration de l'accueil, nous réalisons de plus en plus de versions spécifiques pour les sourds en Langues des Signes. Une démarche vraiment passionnante qui nous rend toujours aussi enthousiastes dans l'exercice de ce métier !

NOUVEAU : Le Visioguide !



Basé sur la technologie iPod Touch, le Visioguide® - marque déposée par AUDIOVISIT - est le guide multimédia par excellence, offrant une navigation par écran tactile dans un contenu riche : son, vidéo, diaporama, reconstitution 3D, animation...

En complément, une version iPhone peut être proposée en téléchargement sur Internet.



CD SELECTION 2008

Ce CD audio GRATUIT présente 22 extraits de visites audio. Cette sélection a pour but de vous proposer une grande diversité de formats : interviews, notices sonores, montages d'archives, accompagnements, musicaux, citations...

Télécopiez cette page au 04 78 39 74 23 pour recevoir gratuitement un exemplaire du CD audio « Sélection 2008 »

Association :

Contact : Tél :

Adresse :

Ville : CP :

Editorial	3
Dossier Bretagne	4
<i>Lorient -- Musée de la Compagnie des Indes</i> <i>Quimper — Musée des Beaux-arts de Quimper</i> <i>Carnac — Musée de la Préhistoire</i> <i>Rennes - Musée des Beaux-Arts</i> <i>Rennes - Ecomusée Bretagne - Bintlains</i> <i>Rennes - Musée de Bretagne</i> <i>Saint-Malo — La Tour Solidor, son musée, ses associations</i> <i>Morlaix — Une renaissance du musée ?</i> <i>Les Archives de la critique d'art à Rennes</i>	
Actualités	14
<i>Communiqué de l'AGCCPF : Quel avenir pour les musées en France ?</i> <i>Communiqué de la COFAC : Amateurs, quelle richesse !</i>	
Dossier Donner aux musées	16
<i>Cambrai : musées et donateurs</i> <i>Une nouvelle forme de don : le Fonds de dotation</i> <i>Du bon usage des comptes affectés</i> <i>Des outils juridiques au service de la philanthropie</i> <i>Donation temporaire d'usufruit</i>	
Vie des Amis	22
<i>Clermont-Ferrand : l'AM'A souhaite la bienvenue à ses nouveaux Amis</i> <i>Romans : communication, recrutement</i> <i>Oyonnax et l'AMPPPO</i> <i>Grenoble/Constantine : rencontre avec les Amis des villes jumelées</i> <i>Dons des Amis : Les Amis du Musée de la vie romantique, Narbonne, Cherbourg</i> <i>La collection de l'ADEIAO, de Paris à Bamako</i>	
Gestion et gouvernance des associations	27
<i>Le Rapport Morange : gouvernance et financement des structures associatives</i> <i>Rappel de quelques principes pour un bon fonctionnement de nos associations d'Amis</i> <i>Les associations et l'URSSAF</i>	
Liste des associations adhérentes à la FFSAM	30



Maxime Maufra, Les Trois Falaises, Saint Jean-du-Doigt, 1894
Huile sur toile, 60,4 x 72,5 cm
Musée des Beaux-Arts de Quimper

L'Ami de Musée

Publication de la Fédération Française
 des Sociétés d'Amis de Musées
 16-18, rue de Cambrai - 75019 PARIS
 Tel : 01 42 09 66 10 Fax : 01 42 09 44 71
 info@amis-musees.fr - www.amis-musees.fr
 ISSN 0991 - 773 X

Directeur de la publication

Jean-Michel Raingeard

Secrétariat de rédaction

Murielle Le Gonnidec - Geneviève Lubrez
 Claudie Hanon

Photos

Musée des beaux-arts de Quimper © Photo Bernard Galéron
 Carnac - crédit Cl P. Berth CMN
 Musée des Beaux-Arts de Rennes - Clichés Patrick Merret.
 Rennes - Musée de Bretagne - Cliché Alain Amet.
 Ecomusée La Bentinais : cliché Jean-Claude Houssin.
 Ville de Saint-Malo - Service Communication - Photos
 Quinton Martial
 La Morlaisienne - Crédit Studio Le Guillou
 Archives de la critique d'art
 Musée de Cambrai
 AMPPO
 Ville de Grenoble
 A.P.C. R.ROUIBAH
 Musée de la Vie Romantique
 Jean Lepage
 Jean-Michel Enault

Conception graphique et impression

Calligraphy Print

édito

Pour célébrer la région d'accueil de notre Assemblée Générale 2009 de Lorient nous consacrons un dossier à la Bretagne (pages 4 à 13), une région dynamique dans notre Fédération où se côtoient musée récent (Rennes) et malheureusement musée en caisse (Morlaix), musées d'archéologie (Carnac) et des Beaux-Arts (Rennes, Pont-Aven, Quimper), écomusée (Pays de Rennes, la Bintinais) et musée d'histoire (Lorient, St Malo).

En ce début d'année je tiens à attirer l'attention sur notre coopération avec le monde professionnel des musées, c'est pourquoi nous publions page 14 le communiqué annonçant la création d'un comité commun de réflexion qui j'espère, produira les propositions dont nos musées ont tant besoin pour rester avant tout des lieux de Culture où professionnels et bénévoles coopèrent à l'intérêt général.

Une vraie culture fondée sur les pratiques citoyennes des bénévoles et amateurs, d'où notre soutien à la COFAC dans sa réponse à un hebdomadaire oubliant la contribution positive des "amateurs" à la vie culturelle et sous-estimant l'apport des "pratiques en amateur" (page 15).

Après avoir mis en valeur les rôles éducatif et citoyen de notre action nous revenons sur le don et publions réflexions, conseils et informations sur les conditions d'exercice de cette philanthropie traditionnelle pour nous (pages 16 à 21).

Pages 22 à 26 la « vie des Amis » donne des exemples de la gestion dynamique des associations (Clermont-Ferrand, Romans), de l'engagement citoyen (Oyonnax), du rôle social (Grenoble), des dons (Paris Vie Romantique, Narbonne, Cherbourg). Sans compter l'ADEIAO à Paris qui, devant l'indifférence officielle, a fait retour à l'Afrique de sa collection !

Enfin notre gouvernance, notre gestion et notre démocratie interne sont au centre des conclusions du rapport parlementaire du député Pierre Morange. Il est important que toutes les instances dirigeantes de nos associations l'étudient et prennent en compte les réflexions de notre partenaire Deloitte - In Extensio, comme d'ailleurs celles de notre administrateur J.P. Duhamel (pages 27 à 29).

Bonne lecture !

Jean-Michel Raingeard,
Président.



Bien que tournée vers l'avenir et toujours prête à l'aventure, la Bretagne sait tenir le meilleur compte de son passé, du plus ancien au plus récent. La conservation de son patrimoine, qu'il soit bâti ou intellectuel, est une constante que ni le temps, ni les aléas politiques du « temps long » n'ont réussi à remettre en cause. Sans doute faut-il y voir la raison, consciente ou non, qui pousse les visiteurs extérieurs, autant que les Bretons eux-mêmes, à lui rester fidèles comme le montre tant les « retours au pays » pour ceux-ci, qu'une fréquentation régulière pour ceux-là. Les musées en Bretagne reflètent cet état d'esprit qui permet que le passé soit une source à la fois d'émotions et de réflexion pour construire le présent, non sans réalisme, autre caractéristique de la Bretagne, peut-être lié à la fréquentation permanente du risque maritime.

Dans les pages qui suivent vous découvrirez quelques-uns de ces lieux, tournés vers l'histoire, passée ou plus récente, tournés vers la mer ou vers la campagne, vers elle-même ou vers les apports extérieurs. En effet pour comprendre la Bretagne, du fait sans doute de sa géographie physique et humaine, il est important de se souvenir qu'elle a à la fois une identité forte et une capacité d'ouverture au monde aussi vigoureuse.

L'association des Conservateurs de ces musées publie chaque année, à l'orée de la saison touristique, la revue « Itinéraires » qui permet de découvrir, sur l'ensemble de la Bretagne historique, le programme des expositions temporaires. Les articles qui suivent ont vocation à présenter les thèmes fondateurs de quelques-uns des établissements de la région administrative et l'apport des associations d'amis qui les soutiennent.

Sylvie Blottière-Derrien,
Présidente du Groupement
des Associations d'Amis de Musées - Bretagne

➤ Lorient Le musée de la Compagnie des Indes



le vase "Splendeur" (DR)

Le musée de la Compagnie des Indes, musée de France et musée municipal de la ville de Lorient, a été créé en 1984 dans la citadelle de Port-Louis, ouvrage militaire des XVII^e et XVIII^e siècles, situé en face du port de Lorient.

Musée d'art et d'histoire, il évoque l'histoire des Compagnies des Indes françaises et de leur port d'armement Lorient. Maquettes et diorama, gravures, objets de marine, collections extra-européennes (Porcelaines et soieries de Chine, indiennes et mousselines de l'Inde, statuaire africaine, etc.) évoquent cette aventure maritime, commerciale et exotique qui s'est jouée en Afrique, dans les Mascareignes, en Inde et en Chine aux XVII^e et XVIII^e siècles.

La muséographie du musée a été renouvelée en 2007. Un parcours clarifié à caractère pédagogique, soutenu par une délicate scénographie, met en valeur les collections et entraîne le visiteur vers les différents comptoirs des Compagnies et leurs précieuses marchandises.

Avec la co-production de colloques en partenariat avec l'université de Bretagne Sud (2006 : *Lorient, la Bretagne et la traite*; 2007 : *Le goût de l'Inde*); la programmation d'un cycle de conférences réalisé avec le soutien de la Société des Amis du musée; la réalisation, la coproduction ou la participation à d'importants projets d'expositions (2002-2004 : *Cargaisons de Chine*, Lorient, Montréal ; 2004 : *Les Portes de la Chine*, Lorient, 2006 : *Comptoirs d'Afrique*; Lorient; 2008 : *A taste for China*, Hongkong; 2008-2009 : *Féerie indienne*, Mulhouse, Lorient), le musée s'inscrit résolument dans la recherche de

synergies afin de remplir au mieux ses missions de valorisation des collections et de diffusion des connaissances. Son action culturelle, sa politique d'acquisition et ses publications lui permettent d'être reconnu comme un acteur à part entière dans la recherche sur les Compagnies des Indes. Elles lui assurent un véritable rayonnement tant en France qu'à l'étranger.

› Lorient Les Amis du Musée

L'association a été créée en 1966 à l'occasion du tricentenaire de la naissance de la ville, par G.Mansion et A.Garrigues bibliothécaire municipal.

Le musée occupe une partie des bâtiments de la Citadelle du Port-Louis (1590) dominant la sortie de la rade de Lorient. La Société des Amis comprend à ce jour 320 adhérents et son rôle essentiel est de faire la promotion locale et régionale du Musée. Elle participe aux conférences mises en place par le Conservateur tout au long de l'année, ainsi qu'à l'achat et à la restauration des pièces du Musée.

Jusqu'à une période récente (2006), la Société des Amis avait en charge la boutique (achats et vente des différents supports commercialisés par le Musée : cahiers, ouvrages sur la Compagnie des Indes, étoffes...).

Hindoustan (DR)



Assiette Imari (xviii^e) DR



Assiette au crabe (xviii^e) DR

En l'an 2000, la Société des Amis a été contactée par une Maison parisienne d'import-export qui nous proposait la réalisation en Chine, de répliques de porcelaines appartenant à la collection du Musée. Détail piquant : dans la Province de Canton proche de Jingdezhen qui fut le principal centre de production de porcelaine de la Chine Impériale. Retour à la case départ.

Après avoir résolu le problème du « droit à l'image » des originaux, commande a été passée et renouvelée en raison de l'excellence de la réalisation. Et si cela constitue une contribution financière, quoique modeste, pour la Société des Amis, cet apport a l'immense avantage de faire connaître à l'extérieur les reproductions des collections au cours des différentes manifestations culturelles (Etonnants Voyageurs à St Malo, Salon des antiquaires de Quimper et Lorient, Salon du livre de Riantec, Pontivy...).

La Ville de Lorient, qui depuis 2006 est responsable de la boutique du Musée, a poursuivi en la diversifiant cette politique d'acquisition de répliques.

L'association est membre de la FFSAM et du groupement des Associations d'Amis des Musées de Bretagne
Président : D^r Jacques Dantec
Secrétaire : André Mermet

> Quimper Le musée des beaux-arts

Situé au cœur de la Ville, sur la place de la cathédrale, le musée des beaux-arts abrite l'une des plus belles collections de peinture en région. Derrière la façade néoclassique conçue au XIX^e siècle par l'architecte Joseph Bigot, à qui l'on doit également les flèches de la cathédrale, le musée présente une architecture intérieure moderne aux vastes espaces entièrement restructurés en 1993 par Jean-Paul Philippon, qui œuvra également pour le musée d'Orsay et le musée de Roubaix, La Piscine.



Façade du musée

Vue de la salle Lemordant



© Photo Bernard Galéron

Une grande partie de la collection provient du legs que Jean-Marie de Silguy consent à la Ville en 1864, sous condition de construire un musée, lequel sera inauguré en 1872. Cet ensemble d'œuvres majeures du XVI^e au XIX^e est présenté par écoles : flamande et hollandaise (Brueghel, Rubens...), italienne (Nicolo dell'Abate, Guido Reni...), française (Boucher, Fragonard, Chassériau, Corot, Boudin). Par alternance des feuilles de Callot, Le Brun, Hubert-Robert, Greuze... sont exposées dans le cabinet de dessins.

Au fil des ans, la collection s'est enrichie par des dons, des dépôts et des acquisitions. Une collection d'œuvres d'inspiration bretonne (Jules Breton, Leleux, Guillou...)

met en évidence l'évolution de l'art à la fin du XIX^e siècle, de l'académisme au synthétisme de l'Ecole de Pont-Aven avec Gauguin, Bernard, Filiger, Sérusier... Cette section se poursuit par la présentation d'œuvres modernes et contemporaines témoignant de la peinture en Bretagne des années trente à nos jours (Tal-Coat, Bazaine, Asse, Villeglé...).

En hommage au poète quimpérois Max Jacob, une salle est consacrée à ses œuvres littéraires, plastiques et à celles que Jean Moulin, Picasso, Modigliani, Cocteau... lui ont dédiées.

Au cœur du musée, un espace convivial présente la reconstitution du grand décor de la salle à manger de l'Hôtel de l'Epée à Quimper peint par Jean-Julien Lemordant, entre 1906 et 1909.

Le musée organise trois expositions temporaires par an, des visites guidées, des conférences. Le service éducatif accueille les classes, organise des rencontres avec les enseignants, propose des dossiers pédagogiques et des ateliers pour les enfants pendant les vacances scolaires. Il produit **Secrets d'atelier**, module pédagogique et ludique destiné au jeune public qui accompagne les principales expositions temporaires.

> L'association des Amis du Musée

Fondée en 1949, l'Association des Amis du musée renaît en 1995, deux ans après la rénovation du musée, avec un nombre toujours croissant d'adhérents.

L'Association participe à des actions de mécénat de prestige, dont l'acquisition en 1999 de *L'Oie*, dessus de porte réalisé en 1889 par Gauguin pour la salle à manger de la maison de Marie Henry au Pouldu. En 2005, lors de son dixième anniversaire, l'Association a remis au musée un chèque de participation pour l'acquisition du tableau de Jules Noël, *l'Arrivée de la diligence à Quimper sous le Directoire*, 1873. Avec le concours de Mécénat Bretagne et avec l'aide d'une souscription, l'Association a participé en 2005 à l'acquisition d'un très beau dessin de Modigliani, *Portrait de Max Jacob*.

Jules Breton (1827-1906) - *Le Pardon de Kersgoat*, 1891
Musée des beaux-arts de Quimper

L'Association accompagne la vie du musée à l'occasion d'événements ponctuels comme *La Nuit des musées* ou *Les Journées du patrimoine*, en proposant un accueil personnalisé aux nombreux visiteurs. Elle contribue également à la promotion du musée et de ses expositions.

Yves Tanguy à Locronan

Pendant l'exposition consacrée en 2007 à Yves Tanguy (1900-1955), le plus grand peintre surréaliste français, les Amis du musée ont participé à la promotion de l'exposition en assurant une permanence quotidienne dans la maison familiale d'Yves Tanguy, située à Locronan. Les Amis ont pu échanger avec de nombreux visiteurs sur la vie d'Yves Tanguy, son attachement à la Bretagne, ses cendres dispersées selon ses dernières volontés dans la baie de Douarnenez, en s'appuyant sur un film, des archives et photographies.

Le concert de Pierre Henry

A l'occasion de la rétrospective en 2008 de Jean Degottex (1918-1988), nous avons eu le plaisir d'être partenaire dans l'organisation et la recherche de mécénat pour un concert donné au musée le 24 septembre 2008 par Pierre Henry, le célèbre compositeur de musique concrète puis électro-acoustique (*Messe pour le temps présent*).





Chassériau,
Portrait de mademoiselle de Cabarrus (DR)

Après avoir noué des relations avec les plasticiens de son temps (Yves Klein, Degottex, Arman, Matthieu), Pierre Henry compose sa première œuvre strictement électronique en cherchant à retranscrire l'univers gestuel et graphique des œuvres de Degottex.

Ce sont ces pièces sonores données à Paris en novembre 1959 pendant l'exposition du peintre à la Galerie internationale d'art contemporain que Pierre Henry a consenti à rejouer dans la nef centrale du musée devant un public subjugué et passionné.

Devenez collectionneur

Depuis quelques années le musée organise régulièrement des expositions de gravure, alternant les grands noms de l'histoire de l'art (Goya, Picasso, Matisse) et les expositions de graveurs contemporains (Yves Doaré, François Béalu).

A la fin de l'année, nous avons invité les Amis à commencer ou à enrichir une collection d'estampes. Nous avons demandé au graveur quimpérois Yves Doaré de nous réserver en exclusivité une linogravure tirée à 50 exemplaires, intitulée *ADN modifié*. Nous allons renouveler cette action lors de la prochaine exposition consacrée au graveur François Béalu.

L'Ecole du Louvre à Quimper

L'Association des Amis est partenaire du musée pour l'accueil deux fois par an, au printemps et à l'automne, de cycles de conférences de l'Ecole du Louvre. Sept cycles ont jusqu'à présent été organisés, avec une moyenne de 250 auditeurs par cycle.

Les conférences des Amis

Nous inaugurons cette année un cycle de conférences en relation avec les grandes expositions parisiennes. La première conférence portait en janvier sur l'exposition au Grand Palais *Picasso et les Maîtres*, la prochaine sera consacrée au peintre abstrait *Vassili Kandinsky* qui aura lieu au printemps au Centre Pompidou.

Les sorties culturelles

En lien avec la programmation du musée et des conférences, des sorties à la journée alliant visites du patrimoine et d'expositions, en priorité celles des musées voisins, sont prévues tout au long de l'année. Des voyages culturels sont proposés tous les ans à Paris, dans une région française et en Europe : en 2009, le musée Fabre à Montpellier et Berlin.

Marie-Paule Piriou,
Présidente des Amis du musée des beaux-arts de Quimper
www.musee-beauxarts.quimper.fr



Façade du musée, DR

» Carnac Les Amis du Musée

Notre association qui a pour mission de contribuer au rayonnement du musée et d'assister la directrice dans ses démarches et ses initiatives pour conforter la place et le rôle du musée :

- organise chaque année un cycle de sept conférences entre mars et octobre ;
- archéologues, responsables

de musées, étudiants ou chercheurs viennent présenter leurs travaux ou leurs établissements. Le thème du Mégalithisme, et plus généralement de la préhistoire, est privilégié autant que possible ; en mars 2009 M.H.Santrot, conservateur, présentera le nouveau musée départemental Dobrée à Nantes, Olivier Weller (Université Paris I et X) traitera du sel des origines à nos jours, en avril. Les responsables du Planétarium de Rennes évoqueront le Mégalithisme et les astres, en juin

au moment du solstice, et Nicolas Cauwe, éminent spécialiste belge, viendra en août exposer l'état de ses recherches sur les statues de l'Ile de Pâques...

- contribue à l'enrichissement du fonds documentaire par l'acquisition d'ouvrages anciens (livres, rapports de fouilles, peintures) et participe à leur remise en état, comme en 2008, pour la restauration du « Plan Miln » du nom de l'archéologue écossais qui dressa l'un des tout premiers relevés rigoureux des Alignements de Carnac, en 1878.
- participe à la vie du musée au travers de ses animations telle que la Nuit des musées, et en accueillant des expositions d'artistes en relation avec le phénomène mégalithique. Pour exemple, Rozenn Joyeux, remarquable artiste de la région, présentera *Les Pierres Inspirées, mégalithes de Bretagne* du 16 au 26 avril prochain, une très belle exposition de peintures et gravures, et un événement pour Carnac...

Les Amis du Musée, 10 place de la chapelle 56340 Carnac
Contact : jean-francois.brishoual@wanadoo.fr



Cl. P. Berth CMN

Présentation de poteries, haches et perles

➤ Carnac Le musée de Préhistoire

Institution centenaire, le Musée de Carnac est né en 1882 de la volonté de conserver les objets archéologiques à proximité de leur lieu de découverte.

Fondé par l'Écossais James Miln, il est ensuite considérablement enrichi par Zacharie Le Rouzic, explorateur infatigable des dolmens et menhirs de la région de Carnac.

Le musée conserve aujourd'hui les collections de 190 sites archéologiques du sud Morbihan. Depuis 1984, il est installé dans un ancien presbytère, en plein cœur du bourg de Carnac, à 900 mètres des célèbres « Alignements ». Dans sa forme actuelle, il présente 450 000 ans d'histoire humaine, depuis le Paléolithique le plus ancien jusqu'à l'époque gallo-romaine.

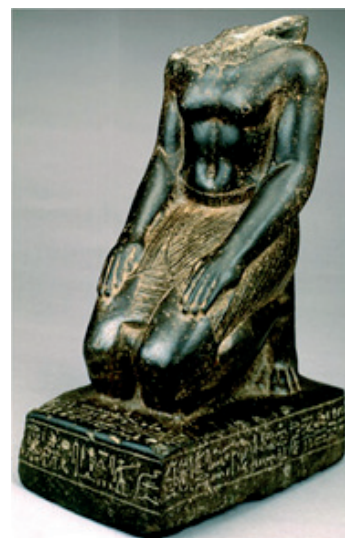
Un projet scientifique et culturel est actuellement en cours. Il est le prélude à une rénovation d'ampleur dont l'enjeu sera de recentrer le propos sur le Néolithique et le Mégalithisme, mais aussi de développer une muséographie innovante, à mi-chemin entre musée de collections et centre d'interprétation.

➤ Rennes Le musée des beaux-arts et la Société des Amis du musée

Le musée, comme beaucoup d'autres en France, est fondé sur les saisies révolutionnaires, puis après son ouverture au public en 1799, bénéficie, sous le Consulat et l'Empire d'envois remarquables, telles des toiles de grandes dimensions de Rubens, Véronèse, Jordaens, Heemskerk, Champaigne, Le Brun... Ainsi se trouve mise en place une collection axée sur la peinture du XVI^e au XIX^e siècle, complétant les œuvres entrées précédemment. Au sein de celles-ci, le Cabinet de dessins, issu de la saisie faite sur la famille de Christophe Paul de Robien à la Révolution, reste un point focal important pour les amateurs. Les collections de ce Président au Parlement de Bretagne, érudit et éclectique autant qu'averti, permettent, aujourd'hui encore, de nourrir de nombreuses expositions temporaires et des échanges avec les grands confrères européens. Des pièces très rares figurent dans cet ensemble comme des esquisses de Léonard de Vinci, une superbe Pietà de Bellini qui était présentée récemment à l'exposition Mantegna, des dessins de Rubens ou de La Hyre qui font écho aux toiles exposées, sans oublier la superbe étude de Puget pour la sculpture de Marseille, *Milon de Crotone*. A ces dessins s'ajoutent de rares miniatures indiennes, des aquarelles chinoises de tout premier ordre, sans oublier d'étonnantes pièces ethnographiques tel ce rarissime Kayak du Nord-Est du Canada du début du XVIII^e siècle.

Les XIX^e et XX^e siècles apportèrent au musée des enrichissements académiques de belle qualité qui ont maintenu à haut niveau sa réputation. Les dons et legs ont élargi peu à peu son horizon, des Primitifs italiens aux artistes régionaux. Le don d'une remarquable et abondante, près de mille pièces, collection d'estampes japonaises sur le thème du Kabuki, s'inscrit dans cette perspective d'ouverture et de curiosité initiée par Robien deux siècles plus tôt. Depuis sa réouverture au public

en 1957 le souci des conservateurs successifs a été double : compléter par des pièces majeures les collections existantes et ouvrir le musée à l'art moderne et contemporain. C'est ainsi que des peintures de Paul Sérusier, Maxime Maufra, Emile Bernard, Maurice Denis ou Georges Lacombe donnent à voir des pièces issues de la révolution pont-avenienne. Les artistes les plus contemporains trouvent aussi leur place : Tanguy, de Staël, Magnelli, Geneviève Asse, Aurélie Nemours, James Guitet, mais aussi les affichistes Jacques Mahé de la Villeglé, Raymond Hains pour n'en citer que quelques-uns. Le Patio, au cœur du bâtiment, est un espace de respiration et permet d'accueillir les événements festifs lors des inaugurations, mais aussi, retrouvant la tradition des promenoirs, les belles sculptures du XIX^e siècle qui se trouvent mises en valeur dans les allées qui l'entourent. Parmi celles-ci, le délicieux marbre de Napoléone-Elisa Baciocchi, *Enfant et son chien* par Bartolini reste un exemple probant du charme d'un certain académisme. La sculpture contemporaine y a fait une entrée remarquable lors de la commande d'un mobile à Francis Pellerin lors de la réouverture de 1957. Une importante donation à la mort de l'artiste a rejoint depuis les œuvres de Germaine Richier, Hajdu, Jacobsen. Ainsi, sans heurt, mais sans excès, l'éclectisme fondateur de Robien se retrouve



statue d'un *airkap*, IV^e siècle av JC
(cl. Patrick Merret)



De gauche à droite : Présentation d'œuvres restaurées dans le Patio, vue de la présentation de la salle XVIII^e (cl. Patrick Merret)

aujourd'hui dans ce musée qui est devenu cet immense *Cabinet de curiosités* que chaque homme cultivé rêvait de laisser à ses successeurs.

Les nouvelles technologies, indispensables aux curieux d'aujourd'hui, toutes générations de plus en plus confondues, ont fait depuis plusieurs années leur entrée au musée. Des bornes interactives, au sein même de l'établissement, suggèrent des parcours choisis. Surtout, le site du musée très complet et bien vivant se situe à la fois comme un outil de connaissance des collections, une aide à la visite et une source de découvertes. En janvier 2007, 100 000 internautes avaient ainsi « visité » le Musée. Quelques commentaires d'œuvres sont téléchargeables sur les baladeurs, suscitant curiosité et intérêt pour le public amateur de technologie.

La Société des Amis fondée en mai 1952 s'est totalement inscrite dans cette démarche. Comme beaucoup de ses consœurs elle axe en priorité ses actions vers les collections par des acquisitions. De plus, chaque fois qu'il est possible,

elle fait des démarches, en particulier auprès des artistes contemporains pour faciliter d'importantes donations. Ce travail relationnel est aussi orienté vers le public. Une des grandes fiertés de la Société est d'avoir été à l'origine du financement d'animateurs pendant quelques décennies, dont la municipalité a su prendre le relais et permit la naissance du service en direction des scolaires et du jeune public. L'autre point fort de la Société est la mise en place chaque année d'un cycle de conférences spécifiques, en relation avec les expositions temporaires pour un large public. La réouverture du Musée après de très grands travaux de rénovation permettra dès la rentrée prochaine d'élargir les conférences à la découverte, ou redécouverte des collections permanentes.

Sylvie Blottière-Derrien,
Présidente de la Société des Amis du Musée des Beaux-arts
Musée des Beaux-arts de Rennes : www.mbar.org

› L'Association des Amis du Musée et de l'Ecomusée Bretagne Bintinais

L'Association des Amis du Musée de Bretagne a été fondée en 1981 avant de devenir, suite à l'intégration de l'Ecomusée du pays de Rennes en 1991, l'Association des Amis du Musée et de l'Ecomusée Bretagne-Bintinais (AMEBB), présidée dès le début par des universitaires rennais.

L'AMEBB s'est fixé plusieurs objectifs, dont le premier est de soutenir l'activité des deux musées dans leur tâche de conservation, en participant notamment à des acquisitions d'objets destinés aux collections. Elle souhaite aussi contribuer à mieux faire connaître et protéger le patrimoine de la Bretagne et du pays de Rennes en proposant des conférences, organisées en partenariat avec le Musée, et des sorties variées, toujours appréciées des adhérents qui au gré des thèmes retenus (art et histoire, monuments, personnages ...) changent d'époque et de région. L'AMEBB est également toujours présente aux animations de l'Ecomusée proposées au public autour des événements saisonniers.

Le bulletin de l'association qui paraît trois fois par an est un lien et un moyen d'information entre tous les partenaires, il rend compte des activités et propose des articles sur l'histoire, la société et le patrimoine de notre région. Enfin, pour faciliter l'approche et la connaissance des musées, une section de « Jeunes amis » a été créée en 2006, encadrée par des bénévoles de l'AMEBB et les médiateurs du Musée et de l'Ecomusée, qui offrent aux 8-12 ans une animation mensuelle autour des missions et des collections des musées ou du patrimoine local.

Lysiane Rannou, présidente
Siège de l'association : Musée de Bretagne, 46 Bd Magenta,
CS 51138, 35011 Rennes Cedex
Tél. 02 23 40 66 70 - museebzh@leschampslibres.fr

› L'écomusée du pays de Rennes

Ouvert au public en 1983 l'Ecomusée du pays de Rennes, situé au lieu-dit La Bintinais, a su en une vingtaine d'années élargir ses activités et son rayonnement. Véritable lieu de la mémoire rurale de Rennes et du pays rennais, il présente cinq siècles de l'histoire d'une exploitation agricole et de ses habitants, et a bénéficié de l'ouverture d'un parc agro-pastoral qui présente les plantes cultivées, des systèmes de rotation des cultures, etc. Devenu désormais conservatoire génétique vivant, et de ce fait protecteur d'espèces et variétés locales (il a été le sauveur de la célèbre poule *coucou de Rennes*), il compte 250 animaux, et assure la conservation de 75 variétés de pommes et 19 races animales.

Des expositions temporaires variées et de grande qualité (*Les constructions en terre, L'arbre et la haie, Le mobilier rural, Graines de vie...*) se sont multipliées, générant de remarquables publications. En direction du grand public, l'Ecomusée ouvre ses portes pour des visites, mais aussi des animations (auxquelles l'AMEBB participe régulièrement) en liaison avec les activités rurales traditionnelles, les savoir-faire et les techniques, telles que la tonte des moutons, l'abeille et le miel, ou la transformation des pommes... qui contribuent à l'afflux des visiteurs, dépassant actuellement les 40 000 par



Ecomusée la Bintinais

an. L'Ecomusée assure également un rôle pédagogique important en accueillant de nombreux groupes scolaires tout au long de l'année.

Aujourd'hui en dépit de ses installations implantées sur 19 hectares, l'Ecomusée est devenu trop petit et doit s'agrandir. Des travaux sont en cours qui verront en 2010 l'ouverture d'un nouvel accueil et d'une salle d'expositions temporaires ; suivra la rénovation de la salle destinée à recevoir une collection exceptionnelle de mobilier du pays de Rennes (XVIII^e et XIX^e siècles).

Ecomusée du pays de Rennes

La Bintinais, route de Chatillon-sur-Seiche, 35200 Rennes
www.ecomusee-rennes-metropole.fr - Tél. 02 99 51 38 15
ecomusee.rennes@agglo-rennesmetropole.fr

› Le Musée de Bretagne



L'ensemble culturel des Champs Libres de l'architecte Christian de Portzamparc et les salles d'exposition

Depuis octobre 2005 le Musée de Bretagne à Rennes a quitté ses anciens locaux pour s'établir dans le nouvel ensemble culturel des Champs Libres qui réunit également la Bibliothèque de Rennes-Métropole et l'Espace des sciences. Profitant de la nouvelle conception du Musée, l'équipe de conservation, soutenue par un comité scientifique réunissant spécialistes, universitaires et chercheurs, entend renouveler l'approche de la Bretagne dans ses dimensions historiques, tout en gardant sa spécificité qui s'appuie sur d'importantes collections d'objets usuels, de costumes et de coiffes, de monnaies, et sur un fonds iconographique excep-

tionnel (7 000 estampes, 2 500 affiches) sur la Bretagne du XVIII^e siècle à nos jours, fonds qui constitue les archives visuelles les plus importantes de Bretagne.

Installé sur deux niveaux, le Musée de Bretagne est un musée d'histoire et de société proposant trois expositions permanentes *Bretagne des mille et une images*, approche visuelle de la Bretagne dans sa diversité, *Bretagne est univers*, mise en scène chronologique sur 1 900 m² de l'histoire de la région, et *L'espace Dreyfus* organisé autour des dons de la famille à la ville où se déroula le second procès en 1899. En définissant son axe prioritaire d'étude autour des transformations

de la société bretonne de ses origines à nos jours, le Musée de Bretagne a clairement voulu « défolkloriser » une certaine vision de sa culture, et poser son identité comme un fait historique toujours en mouvement, cela en collaboration avec les chercheurs des universités de Rennes et avec les associations régionales comme *Buhez* ou *Dastum*, attachées à la conservation du patrimoine sous toutes ses formes. Disposant de deux salles d'exposition temporaire, le Musée peut aussi jouer son rôle de musée de société en accueillant des expositions sur des thèmes variés, en relation avec d'autres musées régionaux ou nationaux. Un second axe de travail vient encore élargir l'éventail des choix, la découverte et la connaissance d'autres cultures du monde dans une perspec-

tive comparatiste. Une programmation culturelle dynamique (films, conférences, colloques) complète cet ensemble.

Dans des locaux et des espaces résolument contemporains, et dans un contexte culturel nouveau, le Musée de Bretagne continue d'affirmer son originalité, comme aussi sa volonté de répondre aux attentes d'un public toujours plus exigeant.

Musée de Bretagne, Les Champs Libres, Rennes.
www.musee-bretagne.fr
Tél. 02 23 40 66 70 - museebzh@leschampslibres.fr



➤ Saint-Malo, la tour Solidor, son musée, ses associations

A l'embouchure de la Rance, qui relie Dinan à St Malo et Dinard, se trouve la Tour Solidor, ancien château formé de trois donjons accolés, qui défend l'entrée de la rivière, sur un emplacement séculaire. Des traces importantes et originales d'occupation romaine y ont été retrouvées. Certains prétendent même qu'Aleth, promontoire fortifié voisin n'est autre que le reste du Village d'Astérix et Obélix ! D'ailleurs....

La tour est construite par Etienne Le Tur, architecte du Duc de Bretagne Jean IV de 1379 à 1384. Haute de 18 mètres, sans le toit, élégant mais postérieur, elle est desservie par un escalier de cent marches et couronnée par des mâchicoulis identiques à ceux de Dinan. Les différentes salles du château, salles d'armes, cuisines, corps de garde et casemates ont été transformées en une véritable encyclopédie de la navigation lointaine et du contournement du si célèbre *Cap Horn*, pratiqué par les Malouins au XVII^e siècle pour gagner le Pérou.

Au rez-de-chaussée, on croise les premiers voyageurs Portugais et Espagnols. Au premier étage on se plonge dans la découverte du *Cap Horn* par les Néerlandais en 1616, avec la navigation commerciale.

Le vent a soufflé, poussant de superbes Trois ou Quatre mâts transportant le salpêtre chilien, le bois américain, le nickel néo-calédonien, voire de pleines cargaisons de vin français en tonneaux, etc... On peut aussi admirer des peintures ou des maquettes des prestigieux voiliers de la très célèbre Compagnie Bordes qui, au XIX^e siècle, armait plus de quarante navires dont le fameux « France 1 » premier cinq mâts du monde.

On y voit aussi un albatros majestueux, qui fracassait les crânes des marins tombés à la mer. *Mon Grand-père qui ne savait pas nager, m'a toujours affirmé qu'il valait mieux ne pas savoir comment s'y prendre pour survivre dans les eaux glacées, plutôt qu'une longue agonie dans cette eau mortelle, espérant toujours, pendant de longues minutes, le retour du voilier qui ne manœuvrait que difficilement et s'avérait incapable de rejoindre le matelot malheureux ou « passager » perdu.* Devant la force des vents, parfois contraires, il fallait souvent deux, voire trois mois, pour « doubler » le *Cap Horn* !

En 1937, quelques Capitaines au long cours fondèrent l'Association des Capitaines au long cours Cap-Horniers : c'étaient Briand, Allaire et Menguy en l'honneur de leur ami Georges Delannoy, leur professeur d'astronomie et de navigation. Ce fut le départ de l'A.I.C.H., Association Internationale des Cap-Horniers.

Puis l'ère industrielle étant survenue, les Grands Voiliers disparurent, ainsi que, peu à peu, leurs fameux « Capitaines au long cours ». L'A.I.C.H. a mis fin à ses activités lors du Congrès « Ultime » qui fêta (avec une nostalgie certaine) l'évènement du 12 au 15 mai 2003, en présence de quelques survivants, rares mais pourvus de mémoires remarquables. Leur « Grand-Maître » ou « Grand Mât » était un Commandant Allemand et son Secrétaire général, Belge, le Commandant Roger GHYS, qui nous donne encore parfois quelques souvenirs ou marques d'amitié, compte tenu de nos liens avec la Belgique, nous donnant ainsi une source précieuse de collaboration affectueuse. Qu'il en soit vivement remercié.

Pierre Y. Brochant, Capitaine au long cours
Vice Président de l'Association des Amis
Du Musée International du Long Cours Cap-Hornier.

› Morlaix : une renaissance du Musée ?

Le Musée de Morlaix s'ouvre au public en 1880. La Société scientifique de Finistère y expose ses collections (archéologie et sciences naturelles) : 1000 visiteurs le dimanche d'ouverture. Le véritable musée s'ouvrira en 1887 grâce au testament d'Ange de Guernisac : legs de 60 000 francs - or qui permettront d'acquérir des œuvres primées lors des Salons de peinture parisiens ou nantais et d'aménager de nouvelles salles. De nombreuses acquisitions, dons et dépôts ont enrichi la collection jusqu'à aujourd'hui.

Plusieurs domaines muséographiques sont concernés :

- Peintures françaises et italiennes du XVI^e au XX^e siècle : Boudin, Bryen, Courbet, Denis, Monet... Dépôt par l'Etat d'un important ensemble d'œuvres de John-Peter Russell, ami de Rodin et Monet
- Œuvres contemporaines, liées à des expositions temporaires : dons, achats : ex. : Spoerri, Bonnefoi
- Dessins, estampes
- L'archéologie nationale et locale- préhistoire, protohistoire, époque gallo-romaine et un peu le Moyen-âge
- L'architecture et l'urbanisme : poteaux d'escalier de *maison à pondalez*, iconographie sur Morlaix, ville d'une grande importance jusqu'au XVIII^e siècle
- Documents, photos, objets sur les hommes célèbres de la ville : Tristan Corbière, Emile Souvestre, le général Moreau...
- L'art religieux : sculptures en bois, dont une Vierge couchée allaitant du XV^e siècle, ou en pierre : St Jacques le Majeur, XV^e, et aussi de petites sculptures d'albâtre de la Renaissance
- Les arts décoratifs : mobilier, orfèvrerie, céramique, textiles
- L'ethnographie : mobilier (lits clos, presses à lin), costumes, ustensiles de la vie quotidienne, instruments de musique

Une maison typique morlaisienne, dite maison à pondalez (lanterne), située dans la Grand' rue, fait partie de l'ensemble muséographique et attire de nombreux visiteurs.

En 2004, la Commission municipale de sécurité interdisait l'accès à l'Eglise des Jacobins où étaient présentés les différents éléments de la collection. Seule restait accessible une salle d'expositions temporaires et une salle ateliers-conférences, principalement destinée à l'accueil des scolaires.



Studio Le Guillou

Louis Caradec
La Morlaisienne,
v. 1850

Depuis cette décision, plusieurs projets de réinstallation du Musée ont été soutenus. Le principal projet est lié à l'ancienne Manufacture des Tabacs, beau bâtiment industriel du XVIII^e siècle, qui abrite les moulins à tabac classés. La ville de Morlaix ne souhaite pas soutenir seule ce projet, qui actuellement, avec le conservatoire industriel, représente 4 500m² à aménager et un foncier à acquérir. La communauté d'agglomération reprendra peut-être le relais. Une autre option serait le Clos des Jacobins, récemment restauré ; il ne semble pas que ce projet soit retenu.

En attendant, le Conservateur du Musée, M. Patrick Jourdan fait circuler la collection : prêts à l'extérieur, dont un prêt de trois ans pour les principales peintures au Musée de Vannes (La Cohue) fait en 2005. Et il met en œuvre une stratégie d'expositions temporaires, tantôt à partir d'éléments de la collection permanente, tantôt à partir d'invitations ou de prêts. L'exposition Mathurin Méheut, à l'été 2008, en association avec le Musée de Lamballe, a reçu 35 000 visiteurs. Récemment, un ensemble d'estampes contemporaines a été prêté à Landivisiau, des tableaux et des objets à St Pol de Léon. Ceci pour initier une notion de Musée de Pays.

L'Association, créée en 1976, regroupe aujourd'hui 240 membres.

A la dernière Assemblée Générale, les Amis du Musée ont laissé paraître leur découragement à voir si peu d'avancées. Pour eux, une succession d'événements temporaires isolés ne remplace pas la fréquentation d'un musée où les œuvres ont une place familière et qui est un lieu d'échanges et de stabilité.

Les Amis du Musée, dans ces conditions difficiles, essaient de mener cependant des actions positives auprès de leur musée : circulation des informations sur les programmes lors de tenue de stands, inventaire de la bibliothèque, aide à l'entretien des meubles et objets anciens dans le cadre du chantier des collections, organisation de conférences etc. Dans la mesure de leurs moyens, ils s'intéressent aux œuvres dont l'acquisition est souhaitée par le Conservateur : témoin, ce petit tableau *La Morlaisienne* acquis avec l'aide de Mécénat en Bretagne et des Amis du Musée de Morlaix.

Gabrielle Perrier, Présidente des Amis du Musée de Morlaix

› Les Archives de la critique d'art à Rennes

Les Archives de la critique d'art, pour être implantées en Bretagne, ne sont évidemment pas une spécificité bretonne ! Bretonnes, elles ne le furent, en effet, que par le hasard de la nomination, il y a une trentaine d'années, à l'université de Rennes 2 d'un jeune enseignant en histoire de l'art, Jean-Marc Poinot, qui allait largement contribuer à l'élaboration d'un concept semblant alors relever de l'oxymore : l'histoire de l'art contemporain. Sa volonté, conjuguée à l'énergie de Françoise Châtel et de quelques autres, allait, dans cette période propice du ministère Lang, au début des années 1980, permettre la création du Fonds régional d'art Contemporain de Bretagne, de quelques centres d'art remarquables, Kerguéhennec et son parc de sculptures entre autres, puis, quelques années plus tard, des Archives de la critique d'art. Celles-ci sont, pour l'instant, hébergées dans des locaux appartenant au Frac Bretagne, à Châteaugiron, qu'elles devront quitter bientôt.

L'idée des Archives est née en 1989 du constat d'un manque de structure spécifique (entre les bibliothèques d'histoire de l'art et les centres de documentation des musées d'art moderne et contemporain) correspondant à l'activité des critiques d'art. Outre le rôle essentiel de Jean-Marc Poinot, il convient de signaler ici les nombreux débats qui eurent lieu à ce sujet au sein de la section française de l'AICA¹, présidée à l'époque par Jacques Leenhardt, et de la Délégation aux Arts Plastiques où deux jeunes inspecteurs à la création, Ramon Tio Bellido et Didier Semin, par ailleurs critiques d'art, s'intéressaient précisément à cette question.

Les missions des Archives de la critique d'art ? Collecter, « conserver et mettre en valeur les documents et ouvrages accumulés par les critiques d'art au cours de leur carrière ainsi que développer toute action susceptible de contribuer à la connaissance de l'activité critique, du journalisme à la réflexion théorique »². Pour ce faire, les Archives de la critique d'art ont réuni à ce jour 53 fonds d'archives (Michel Ragon, Frank Popper, Pierre Restany par exemple) et 247 fonds d'écrits que les critiques leur confient et qui sont régulièrement mis à jour. À cela s'ajoute une bibliothèque de référence accessible au public et constituée d'ouvrages théoriques et critiques, d'histoire et d'actualité de l'art, achetés, déposés par l'AICA ou adressés à la revue *Critique d'art*. L'ensemble des fonds comprend actuellement 60 000 imprimés, 40 000 photographies, 21 600 périodiques et 360 ml de dossiers d'archives (dont plus de 10 000 lettres d'artistes). Les Archives valorisent ces fonds en développant des programmes de recherche et des partenariats scientifiques avec diver-

ses institutions comme l'université Rennes 2 Haute Bretagne, l'INHA³, l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, l'Union Européenne (programme « Culture 2000 »), etc. Les Archives sont soutenues par le Ministère de la Culture, la Région Bretagne, la Ville de Rennes et le Département d'Ille et Vilaine. Elles ont également reçu des aides diverses, celle de la Fondation Getty (USA) par exemple. Outre les critiques et les professionnels, conservateurs de musées, commissaires d'expositions, chercheurs et amateurs d'art de tout poil, les Archives accueillent de nombreux étudiants à tous les stades du cursus universitaire et en particulier les doctorants.

Signalons enfin l'une des vitrines les plus pertinentes et les plus précieuses des Archives, la revue *Critique d'art*⁴ qui, deux fois par an, recense et rend compte de l'essentiel des publications françaises concernant l'art contemporain.

Les Archives de la critique d'art se trouvent au cœur d'un réseau international d'initiatives plus ou moins semblables, comme Zadik⁵, créées en 1991 et basées à Cologne, l'IMEC⁶, en France, consacré à la mémoire de l'édition, des institutions en Autriche, aux Pays-Bas, sans parler, évidemment, des nombreux fonds privés.

Basées en Bretagne pour les raisons qu'on a dites, les Archives de la critique d'art, comme mémoire active d'une pratique cruciale quant à l'interrogation des formes et des discours s'y référant, se trouvent aujourd'hui à un tournant de leur (jeune) histoire. Outre leur déménagement (à Rennes comme tout le monde l'espère et le souhaite), il leur faut consolider leur identité, toujours augmenter leur fonds ainsi que les modalités de son usage et de sa diffusion, renforcer leur présence internationale.



Jean-Marc Huitorel

Critique d'art et commissaire d'expositions. Collaborateur régulier d'Artpress, il est membre du comité scientifique des Archives de la critique d'art.
Dernier ouvrage paru : *Art et économie*, éd. Cercle d'art, 2008.

www.archivesdelacritiquedart.org

1 Association Internationale des Critiques d'Art.

2 Document interne.

3 Institut National d'Histoire de l'Art.

4 On peut se la procurer dans les bonnes librairies ou sur abonnement.

5 Zentral Archiv des Internationalen Kunsthandels.

6 Institut Mémoires de l'Édition Contemporaine

➤ **Quel avenir pour les musées en France ?**

Les professionnels et les Amis réfléchissent en commun ; à la suite de plusieurs réunions un communiqué commun a été rédigé :

Le monde des musées a fait l'objet d'une évolution sans précédent durant ces trente dernières années qui s'est traduite par une multiplication des établissements, par de très nombreux chantiers de créations et de rénovations, tant en province qu'à Paris, par une profusion d'expositions temporaires et par une croissance forte de la fréquentation. L'engouement du public s'est aussi traduit par un essor des associations professionnelles et d'amis de musées. Les grandes institutions nationales ont doté la capitale d'un réseau bénéficiant d'un rayonnement international et jouant un rôle essentiel dans le développement spectaculaire du tourisme; les effectifs des professionnels des musées se sont très sensiblement accrus tandis que leur formation initiale et continue, leur sélection et leurs statuts ont été mieux définis, de nouveaux métiers ont émergé et se sont structurés. En dépit de la décentralisation, l'Etat a continué d'exercer sa tutelle tant au niveau de l'administration centrale qu'au niveau déconcentré tout en apportant aux collectivités un important soutien financier aux projets de création ou de modernisation. Enfin, une loi a permis en 2002 de mettre un terme à un cadre législatif jusqu'alors non abouti.

Depuis quelques années, le monde des musées change. Les exigences de bonne conservation du patrimoine se sont accrues, la préoccupation des publics également, et nos établissements doivent de plus en plus compter sur leur autofinancement et sur l'apport du mécénat, afin de mener à bien leurs missions de service public et leur rôle citoyen, social et culturel. La disparité des moyens est grande d'un musée à un autre, selon la nature et les projets politiques de nos tutelles. Il faut parfois arbitrer entre les tâches de conservation à long terme et d'étude scientifique du patrimoine muséal et le nécessaire renouvellement de l'offre culturelle, en particulier au

moyen d'expositions temporaires dont les coûts de production vont croissant.

Afin de dresser un état des lieux de ce paysage en constante évolution, à l'initiative de l'Association Générale des Conservateurs des Collections Publiques de France (AGCCPF), une douzaine d'associations nationales regroupant les professionnels et les associations d'amis de musées ont décidé de rédiger un livre blanc qui sera issu d'une série de travaux et de débats menés avec leurs adhérents. L'objectif final est d'organiser des assises nationales afin d'échanger leurs visions de l'institution muséale, de dégager des perspectives et de formuler des propositions à l'intention des décideurs publics, représentants de l'Etat et des collectivités territoriales, au service d'une grande politique française du patrimoine muséal.

Association des Bibliothécaires et Attachés de conservation du patrimoine – ABAC

Association française des régisseurs d'œuvres d'art – AFROA

Association Générale des Conservateurs des Collections Publiques de France – AGCCPF

Association des Musées et Centres de développement de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle – AMCSTI

Association nationale pour l'archéologie de collectivités territoriales – ANACT

Association des Conservateurs des musées et des archives de la Ville de Paris

Association des Conservateurs et Personnels scientifiques de la Ville de Paris

Fédération des Ecomusées et des Musées de société – FEMS

Fédération française des conservateurs-restaurateurs – FFCR

Fédération française des Sociétés des Amis de musées – FFSAM

Comité national français de l'ICOM

Association des anciens élèves conservateurs de l'INP

Médiation Culturelle association

➤ **Amateurs, quelle richesse !**

**Les pratiques artistiques en amateur sans caricature :
réponse au dossier de Télérâma n° 3084**

Les amateurs se seraient bien passés d'un dossier qui prétend rendre un vibrant hommage aux pratiques amateur, rate sa cible et finalement sombre dans la caricature.

On dresse le portrait-robot d'un amateur un peu simplet, soignant ses angoisses existentielles, humble, enfantin, pas génial mais courageux. Forcément, il ignore qu'il est instrumentalisé. Pire ! Il marche sur les plates-bandes de l'intermittence et contribue à la paupérisation d'une profession. Heureusement, il consomme. Il a des retombées économiques, il génère de la croissance, il crée de l'emploi. Ouf, on le concède : il a encore le droit à la liberté d'expression !

Au-delà d'un débat fort mal posé – les amateurs contre les artistes professionnels –, formule qui définit a priori la relation comme concurrentielle, l'article occulte une des tendances sociétales les plus marquantes depuis 20 ans : le boom des pratiques artistiques en amateur (+ 50% en 10 ans). Chercheurs, écrivains de théâtre, responsables de fédérations d'amateurs, élus de proximité, nous nous sommes interrogés depuis plusieurs années sur ce phénomène culturel et social, qui interpelle notre société dans son rapport à l'art et à la culture.

Premiers signataires :

Coordination des Fédérations et Associations de Culture et de Communication (COFAC), La Ligue de l'Enseignement, Confédération Nationale des Foyers Ruraux, Enfance et Musique, Fédération Française des MJC, Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre Amateur, Peuple et Culture, Cofac Nord-Pas-De-Calais, Cofac Poitou-charentes, Cofac Ile de France, Foyers Ruraux Poitou-Charentes, ADEC 56, Fédération Française des Sociétés d'Amis de Musées, les Ecrivains Associés du Théâtre.

Marie-Madeleine MERVANT-ROUX (CNRS), Jean-Paul ALEGRE (Président - Ecrivains Associés du Théâtre), Marie-Christine BORDEAUX (Université Stendhal Grenoble 3), Patrick SCHOENSTEIN (Président - FNCTA), François MOREAUX (Coordinateur national COFAC), Eric FAVEY (Secrétaire national- Ligue de l'Enseignement), Jean-Luc Gonneau (Cofac Ile de France), Alain MANAC'H (Délégué général - FNFR), Jean-Jacques EPRON (Délégué régional des foyers ruraux Poitou Charentes).

COFAC

Coordinateur national : François Moreaux

15 rue de la Condamine - 75017 Paris

Tél./Fax : 01 43 55 60 63

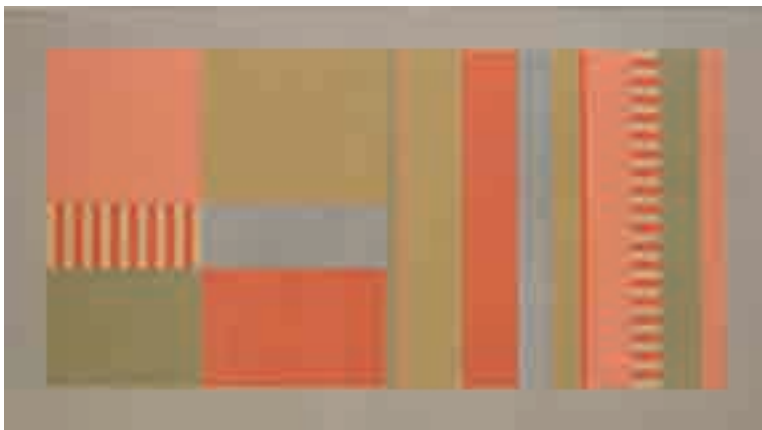
co.fac@wanadoo.fr - www.cofac.asso.fr

1. Nous nous gardons bien de faire le portrait type de l'amateur. L'amateur, c'est lui, c'est toi, c'est moi. Les amateurs, c'est nous tous ensemble, c'est vous quand nous vous écoutons, c'est eux quand nous n'avons pas encore franchi le pas. Ce sont des pluriels construits de singuliers : ce sont les mondes des amateurs.
2. Nous affirmons que ces amateurs sont porteurs d'esthétiques propres, singulières, novatrices, de créations. Nos observations, nos travaux, nos recherches sont là pour le démontrer.
3. Nous portons souvent le sujet sur le terrain politique : comment se fait-il qu'une tendance sociétale aussi marquée ne débouche sur aucune politique artistique et culturelle au plan national ?
4. Nous n'opposons (et n'opposerons) jamais amateurs et professionnels. Nous sommes convaincus que ces dynamiques de pratiques artistiques en amateur participent de ce qui fait la vitalité culturelle, poétique, linguistique, musicale, etc. réelle d'une société, ce qui signifie, même si ce n'est pas forcément le plus important, des activités supplémentaires pour les professionnels. Les amateurs pratiquants sont aussi, souvent, des spectateurs de qualité. Nous sommes attachés à la défense des statuts et des conditions de travail des artistes professionnels, avec qui les associations travaillent à longueur d'année. Nous mettons un point d'honneur à prôner des pratiques loyales et respectueuses du statut social de chacun.
5. Nous avons désormais conscience du poids économique global que représentent les pratiques artistiques amateurs en France. Dans une société marchande, qui raisonne le plus souvent en termes de coûts et de profits, nous savons désormais que les pratiques artistiques en amateur, loin d'être dévoreuses de subventions, créent de la richesse économique et de l'emploi de proximité. Mais la richesse des pratiques artistiques en amateur et l'engagement quotidien de milliers de bénévoles échappent aux économistes, aux politiques et à la sphère médiatique.

Amateurs, quelle richesse !

Musées et donateurs

Certains musées de France reçoivent des donations très importantes, comme le montre l'exemple de Cambrai. La réglementation des dons qui vient d'évoluer demande qu'un consensus se dégage de la famille.



Hugo Maertens, Bruges

*Guy de Lussigny, Astrée, 1974, Acrylique sur isorel, 73 X 127 cm
Donation André le Bozec, Musée de Cambrai*

Entre 2002 et 2006, c'est-à-dire en 5 ans, le musée de Cambrai a reçu des collections d'Art Concret tellement importantes qu'il s'est placé en quatrième position dans ce domaine au plan national.

Tout a commencé par la proposition d'André Le Bozec. En 2002, ce dernier est venu me proposer une trentaine d'œuvres de Guy de Lussigny (1929-2001), son compagnon, un peintre cambrésien décédé quelques mois plus tôt. En même temps André me parla de sa collection personnelle patiemment constituée entre 1970 et 2003 aux cours des années passées aux côtés de Guy de Lussigny. Ce dernier avait été directement impliqué dans la création artistique de l'époque. Entre 1969 et 1975, il avait été directeur des deux galeries de Denise René à New-York et Paris. En parallèle, André avait donc rassemblé une collection de quatre-vingt six œuvres en provenance de quarante cinq artistes de grande qualité. Peu après, un autre collectionneur se manifestait, Mme Eva-Maria Fruhtrunk, qui décidait d'offrir sa propre collection constituée entre 1960 et 2006 : 99 œuvres originales (dessins, gravures, peintures, sculptures), ainsi que 33 estampes. Veuve du grand artiste allemand, directrice artistique, puis présidente de l'association Repères, Eva-Maria Fruhtrunk avait joué à Paris entre 1981 et 1996 un rôle important pour aider les artistes de "l'Abstraction Géométrique" à exposer. Faisant boule de neige, de nombreux artistes ou leurs familles sont venus offrir des œuvres au

musée, soit directement comme Geneviève Claisse, Yves Popet, Alicia Hernadez et Ricardo Fernandez, Colette Dupriez, Marie-Thérèse Vacossin, etc. soit par le biais de mécènes, comme Jean-Yves Moch et Denise René (Emmanuel).

Dans cette aventure extraordinaire, la société des Amis du musée et son Président-Fondateur, Jean-Pierre Roquet, ont joué un rôle essentiel, en faisant office de catalyseur.

Ce merveilleux afflux de dons nous a conduits à solliciter une évolution de la réglementation au plan national. En effet, si la « quotité disponible » était dépassée ultérieurement, les héritiers pouvaient venir réclamer par la suite jusqu'au ? des œuvres offertes. Rappelons ce qu'est la « quotité disponible ». Si toute personne capable peut, en France, disposer librement de ses biens, en particulier, vendre – voire même dilapider – ce qui lui appartient, il reste que les Français n'ont pas le droit d'offrir impunément la totalité de leur patrimoine à tout un chacun. Il leur faut respecter une sorte de « devoir social » en transmettant une certaine partie de celui-ci – au moins – aux héritiers de leur sang. C'est ce que l'on appelle la « réserve héréditaire ». C'est ainsi que le musée, étranger à la famille, ne peut accepter plus que cette fraction restante appelée la « quotité disponible », qui varie selon le nombre d'héritiers.

L'application de cette disposition pouvait être pénalisante pour les musées de France qui n'avaient pas de garantie sur la pérennité des dons. En effet, seule comptait l'évaluation des œuvres au jour du décès du donateur. Celle qui avait été faite au moment de la donation n'avait jamais qu'une valeur indicative puisqu'elle était réactualisée à l'ouverture de la succession. Or, les œuvres voient souvent leurs cotes augmenter de façon considérable en quelques années. Et de plus, jusqu'à une date récente, la « quotité disponible » pouvait être contestée pendant trente ans après la succession.

Elue au Conseil d'Administration de l'Association Générale des Conservateurs de Collections Publiques, j'ai proposé au printemps 2005, de rechercher comment parer à l'avance à ces difficultés.

La récente loi Perben n° 2006-728 du 23.06.2006 (J.O. Du 24 juin 2006) portant réforme des successions et des libéralités a modifié un peu les règles¹ en matière de succession.

¹ La loi Perben a touché plus de 250 articles du Code civil qui n'avaient pas été modifiés depuis 1808. Cette loi a trois objectifs fondamentaux : augmenter la liberté des particuliers pour organiser leurs successions ; faciliter la gestion du patrimoine cédé ; accélérer et simplifier les règles de succession. D'une manière générale, elle a cherché à adapter le droit de la succession aux mutations de la famille et à une composition plus moderne du Patrimoine.

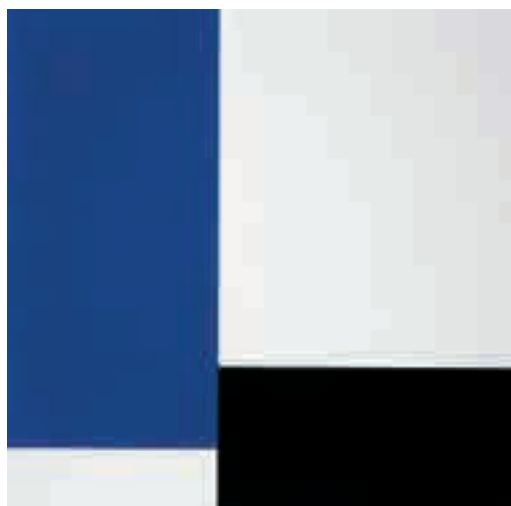
La loi n'a pas touché, bien entendu, au principe de la « quotité disponible » auquel les Français sont très attachés. Néanmoins, elle a permis d'en adapter les modalités avec un « pacte successoral ». Cet acte juridique complexe permet de régler, au cas par cas, des problèmes qui nécessitent un aménagement de la quotité disponible. Il autorise, par exemple, les parents à prévoir à l'avance de favoriser un enfant handicapé. Tout le monde tombe d'accord pour mettre en place une exception qui demande à être organisée.

Bien au-delà de l'aspect financier, il y va de l'intérêt de la famille toute entière. Les aménagements amiables qui sont prévus dans ce cadre, peuvent être signés du vivant des parents et validés avec l'accord des héritiers réservataires. Si les conditions – très strictes – qui sont prévues par les textes, sont bien observées, les contestations ultérieures ne sont pas vraiment possibles.

Faisant suite à notre demande, la Direction des Musées de France a autorisé les musées de France à conclure un « pacte successoral », ce qui met, en principe, totalement à l'abri nos établissements. C'est-à-dire que, dorénavant, au moment de la donation, un accord peut être signé entre le musée, le donateur ainsi que le(s) héritier(s), ce(s) dernier(s) s'engageant alors à renoncer à tout recours ultérieur. Il s'agit d'un acte « spécifique » – c'est-à-dire, ayant pour objet unique la renonciation – qui doit être passé devant deux notaires dans les conditions prévues par l'article 930 du nouveau code civil, sous peine de nullité. Enfin, il faut veiller à ce que tous les héritiers potentiels, sans exception aucune, aient signé. Un « pacte successoral » a été signé pour la première fois en France en février 2008 lors de la donation Eva-Maria Fruhtrunk au musée de Cambrai.

Il est probable que, à l'avenir, les musées refuseront les libéralités si ce type d'accord n'est pas conclu, car ils ne voudront pas risquer une éventuelle récupération des cadeaux reçus. Bien entendu, l'établissement se retrouvera propriétaire d'une œuvre ou d'un ensemble d'œuvres dont la valeur pourra devenir supérieure à la « quotité disponible », plus tard, au moment de la mort du donateur. Mais l'intérêt du musée est de protéger des formes d'expression artistique pour la postérité, et non de thésauriser à la façon d'une banque.

Au moment de la donation au musée, les héritiers comme les donateurs sont très désireux de voir leurs libéralités acceptées. A la base, leurs motivations sont affectives. Il s'agit de voir intégrer dans la société une forme d'art ou des valeurs



*Knut Navrot,
Limite bleu – noir 7, 1992, Acrylique sur toile, 78 X 80 cm
Donation Eva-Maria Fruhtrunk,
Musée de Cambrai*

Hugo Maertens, Bruges

qui sont très importantes pour eux et leurs familles. Parfois, se profilent en filigrane des mobiles financiers dont nous n'avons pas forcément connaissance, le musée jouant un rôle de levier sur leurs collections personnelles. C'est à ce moment précis qu'il convient d'étudier les intérêts bien compris de chacun. Les héritiers ont désormais la possibilité de prendre leurs responsabilités. S'ils craignent d'être lésés par les largesses de(s) l'auteur(s)

de leurs jours, ils ont le droit de refuser ces libéralités en totalité, ou bien de les négocier. En particulier, ils peuvent demander à leur(s) parent(s) de conserver une fraction plus ou moins grande des collections : ils bénéficieront peut-être, sur cette partie-là, d'une très considérable plus-value, conséquence possible de leur offrande au musée.

On l'a compris, la décision de faire un don au musée devra être prise désormais non plus par les parents seuls – mais de concert – par les parents et enfants.

Dès lors, des mesures s'imposent, d'entrée de jeu. Pour éviter de développer les antagonismes, ce n'est pas après l'étude de la proposition de donation, mais avant celle-ci, qu'un « accord préliminaire » devrait être requis.

Pour sécuriser les dons, les professionnels, soutenus par de nombreux élus, notamment au Sénat, demandent que la phrase : « En cas de donation, le processus d'acquisition ne peut être engagé sans l'accord préalable des héritiers réservataires », vienne compléter la réglementation existante ? Ces quelques mots seraient également ajoutés dans le décret pris en application de la loi du 4 janvier 2002.

Le sujet de la quotité disponible est sensible. Aussi, en aucune façon, il ne doit y avoir pression pour que les « pactes familiaux » soient signés. Sinon, bien évidemment, ce serait le principe même de la quotité disponible qui serait mis en cause par les dons aux musées. Et, sur le terrain, les musées ne doivent pas devenir les arbitres ou les gardiens de but de la famille.

Véronique Burnod
Conservateur en chef du Patrimoine
Directrice du musée de Cambrai

Une nouvelle forme de don le Fonds de Dotation

Un nouvel instrument juridique commence à être mis en œuvre pour développer les ressources philanthropiques à travers un capital affecté : le Fonds de Dotation. Suivant en cela l'exemple des "endowment trust" anglo-saxon ce système se rapproche de la fiducie d'intérêt général promue dès 1993 par l'Institut La Boétie. En effet son principal apport est de laisser toute liberté à l'initiateur du don de définir les buts et moyens de son action, ce qui est tout à fait nouveau par rapport à la suspicion et à l'encadrement qui entoure les fondations.

La possibilité de "cantonner" des actifs pour assurer des ressources pérennes privées à la vie culturelle est attractive malgré les temps difficiles que rencontre la gestion d'actifs. Ce nouvel outil juridique est au service des institutions (Le Louvre par exemple) comme des associations. Saurons-nous l'utiliser ? En fait tout dépendra, faute de décret d'application détaillé, des commissaires aux comptes et de la jurisprudence administrative c'est-à-dire d'une instruction fiscale !

JM Raingeard, Président FFSAM

Un instrument simple sûr et attractif ?

Extraits d'un entretien avec Catherine Bergeal, directrice du service juridique du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi dans la lettre d'information du Ministère de la Culture :

“ La finalité des fonds de dotation est d'être un outil générique de financement au service de la philanthropie et du mécénat.

L'originalité de cet outil est triple : Il se crée comme une association et se finance comme une fondation.

Il jouit d'une capacité juridique plus large que celle des fondations et des associations reconnues d'utilité publique, tout en bénéficiant des mêmes avantages fiscaux.

Enfin, il reste sous la gouvernance de ses fondateurs.

Bien qu'inspiré de l'exemple anglo-saxon, le fonds de dotation a « fait son marché » dans les outils juridiques français existants, pour prendre ce qu'ils ont de plus opérationnel.

Comment va être organisé le contrôle de ces fonds par l'autorité préfectorale ?

L'intervention de l'autorité préfectorale se fait à plusieurs moments de la vie de ces fonds.

D'abord, au moment de leur création : les services préfectoraux s'assureront alors de l'objet du fonds et de ses statuts.

Ensuite, au cours de la vie du fonds, il y aura le contrôle normal :

le préfet disposera chaque année du rapport d'activité des comptes et du rapport du commissaire aux comptes qui doit lui signaler toute anomalie.

Ce contrôle est léger. Il permet de garantir une plus grande transparence dans la gestion du fonds de dotation, sans restreindre pour autant la liberté qui caractérise son économie.

Un second type de contrôle n'intervient qu'en cas de dysfonctionnement grave : le préfet est alors alerté par le commissaire aux comptes et peut, selon la gravité des faits, suspendre provisoirement l'activité du fonds et saisir l'autorité judiciaire.

Du reste, une circulaire est en cours d'élaboration avec le Ministère de l'Intérieur pour informer les préfetures.

Contrairement aux fondations reconnues d'utilité publique, les fonds de dotation ne peuvent pas bénéficier de dons déductibles de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF).

Les fonds de dotation bénéficient comme les fondations du régime fiscal applicable aux organismes sans but lucratif. En conséquence, ils ne sont pas, en principe, soumis aux impôts commerciaux dès lors qu'ils n'exercent pas d'activité lucrative au sens du Code général des impôts. En revanche, les fonds de dotation bénéficient, comme les fondations, du régime fiscal du mécénat des particuliers et du mécénat des entreprises, prévus au Code général des impôts pour tous leurs donateurs.

De plus, les fonds de dotation se créent en une semaine, alors que pour les fondations, c'est 18 mois en moyenne ; et ils peuvent recevoir dons et legs sans aucune déclaration à l'administration, tandis que les fondations sont tenues d'en faire une.

Pour cet ensemble de raisons, ils ne bénéficient donc pas de la déduction des dons de l'assiette de l'ISF. Il s'agit là d'un avantage fiscal important que le législateur a souhaité réserver aux fondations. ”

Un dispositif encadré

L'article 140 de la loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie (JO du 5 août)

Décret n° 2009-158 du 11 février 2009 relatif aux fonds de dotation (JO du 13 février)

Comme prévu par le décret, la politique d'investissement sera limitée aux actifs énumérés à l'article R. 93110-21 du code de la sécurité sociale.

Du bon usage des comptes affectés

S'il arrive fréquemment aux sociétés d'amis de recevoir des dons sans que soit précisé l'objet qu'ils doivent financer, ce qui les laisse parfaitement libres de les utiliser comme elles l'entendent, dans le respect, bien sûr, de leurs statuts, l'importance de certaines opérations comme le souhait de certains donateurs rendent nécessaires l'utilisation des comptes affectés.

Les donateurs peuvent avoir, sans en faire part systématiquement, des préférences artistiques.

Leur proposer de financer un projet correspondant à celles-ci permet une plus grande implication dans l'enrichissement des collections du musée.

Dans le cas de montants modestes, il peut être plus attrayant de présenter la participation à une opération existante et visible plutôt que laisser le donateur dans l'ignorance de l'emploi fait de son argent.

Enfin, l'importance de certaines opérations peut imposer que la réalisation s'effectue sur plusieurs exercices et que son financement soit échelonné dans le temps.

Dans tous ces cas de figure, l'utilisation du compte affecté est obligatoire.

Ces dons constituant pour l'association bénéficiaire des produits de gestion courante, sont enregistrés au crédit du compte « Autres produits de gestion courante ». L'utilisation en sera suivie exercice par exercice.

Dans la pratique, un compte sera ouvert pour chaque projet. Dans le compte de fonctionnement, le ou les versements correspondant de l'année y apparaîtront en produit, les dépenses correspondantes, en charge.

A la fin de l'exercice, certains projets auront été menés à bien et terminés. Dans le cas contraire, les fonds restant à engager sur des projets en cours de réalisation seront inscrits en fonds dédiés au passif du bilan et feront l'objet d'une annexe détaillée, mentionnant leurs montants en début et en fin d'exercice et leur utilisation en cours d'exercice. Pendant l'exercice suivant, le financement des dépenses s'effectuera par prélèvement sur le compte des fonds dédiés.

Au cours des trois dernières années, les dons sans affectations reçus par la société des Amis de Versailles sont restés à un niveau stable, tandis que les dons affectés ont connu une sensible augmentation. Cette évolution traduit la nécessité de mieux prendre en compte les souhaits des donateurs quant à l'utilisation de leurs libéralités et l'exigence grandissante de transparence et de rigueur dans la gestion des ressources.

Anémone Wallet,
Directeur délégué Amis de Versailles

Des outils juridiques au service de la philanthropie

Les Associations dites « Société des Amis de Musée » ont pour objet de contribuer au rayonnement des musées et particulièrement de favoriser l'enrichissement de leurs collections.

Ainsi, quelque soit leur dimension, leur histoire et le musée auquel elles sont liées, elles se doivent toutes de rechercher et d'encourager les dons et legs de leurs membres et des tiers pour contribuer nationalement ou localement à la diffusion de la culture et de l'art.

En effet, toute association ainsi que le mentionne la loi du 1^{er} juillet 1901, dispose de cinq possibilités de ressources financières, les dons manuels, les subventions, les cotisations, les apports et pour certaines associations, les libéralités.

Mais les subventions et les cotisations étant forcément limitées, le recours aux apports, au don manuel ou aux libéralités peut faciliter pour les associations la réalisation de leur objet.

Avant même d'envisager les libéralités, il est nécessaire de rappeler que les membres d'une association, outre leur cotisation, peuvent faire un apport en numéraire ou en nature en transférant à l'association la pleine propriété, l'usufruit (pour une durée qui ne peut dépasser trente ans), ou la simple jouissance de biens (espèces, meubles et immeubles), avec ou sans conditions.

Néanmoins, si le recours à l'apport est ouvert à toutes les associations sans formalisme particulier pour les sommes d'argent et les biens meubles, la rédaction d'un acte (*traité d'apport*) est toujours préférable afin de prouver l'absence de contrepartie financière,

En outre, à la différence de la donation qui est irrévocable, l'apport peut donner lieu à reprise par l'apporteur.

En effet, toute personne disposant d'un patrimoine peut choisir, dans la limite du respect des droits qu'ont ses héritiers sur une partie de ses biens, d'en donner ou léguer tout ou partie (argent, objet,...).

La donation ou le don consiste à se dépouiller, de son vivant, immédiatement et irrévocablement d'un ou plusieurs biens au profit d'une tierce personne et à titre gratuit. Il y a donation lorsqu'il y a recours à un acte notarié, et don dans les autres cas (le juriste parle de don manuel, mais il peut consister par exemple en un virement ou en un envoi d'objet qui ne nécessite pas de déclaration ou d'enregistrement auprès des services des impôts).

Par le legs, une personne choisit également de transférer à un tiers tout ou partie de ses biens à titre gratuit, mais uniquement au moment de son décès. L'intervention d'un notaire n'est pas obligatoire.

Toute association peut, selon sa structure, être bénéficiaire de dons, donations ou legs.

- L'association reconnue d'utilité publique par décret peut ainsi recevoir à la fois des dons, des donations, et des legs. C'est d'ailleurs l'un des avantages principaux de cette reconnaissance. Elle peut même recevoir par legs la totalité du patrimoine du défunt si celui-ci n'a pas d'héritier, et l'a souhaité, mais elle sera alors tenue de régler d'éventuelles dettes.

L'association peut cependant toujours refuser une libéralité. **Une réserve toutefois** : l'association reconnue d'utilité publique doit déclarer la donation ou le legs reçu à l'autorité administrative, qui peut s'y opposer en cas d'incapacité du groupement à utiliser les libéralités conformément à l'objet défini dans ses statuts.

- Si l'association n'est pas reconnue d'utilité publique, elle ne peut recevoir de donations (notariées) ou de legs, mais peut être bénéficiaire de dons manuels, sous la seule condition d'être

déclarée à la Préfecture et publiée au Journal Officiel.

Elle peut ainsi recevoir un chèque, un virement ou un objet qui sera transmis selon l'expression "*de la main à la main*" à condition bien sûr qu'il soit rentré en comptabilité.

Par ailleurs, toute association peut recevoir un don provenant d'un établissement d'utilité publique. Ainsi, si l'association fait partie d'une union reconnue d'utilité publique, cette dernière pourra recevoir des legs qui pourront ensuite être reversés sous la forme de dons.

Les dons, donations et legs aux associations sont au surplus le plus souvent exonérés de droits d'enregistrement :

Les dons manuels sont ainsi rarement taxables : en effet, sont exonérés de droits d'enregistrement tous dons faits à des œuvres ou organismes d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel, ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises.

Les donations et legs sont également exonérés lorsqu'ils sont faits au profit d'associations ou fondations reconnues d'utilité publique, dont les ressources sont exclusivement affectées à des œuvres scientifiques, culturelles ou artistiques, à caractère désintéressé.

Il importe d'en étudier la forme, mais une association peut toujours être bénéficiaire d'une libéralité, sous la seule condition d'être déclarée.

En conclusion :

Le législateur a laissé une grande latitude aux associations pour réaliser leur objet. Ainsi une association est libre de se procurer toutes les ressources nécessaires sous la simple réserve qu'elles ne soient pas interdites par une disposition particulière, et qu'elles contribuent à la réalisation de son objet social.

Néanmoins, si les associations des amis de musée ne doivent pas hésiter à se montrer offensive dans leur politique visant à favoriser les apports, donations et legs, particulièrement en cette période de raréfaction des crédits publics, il convient pour leurs dirigeants d'être toujours attentifs à leur capacité juridique (simple ou reconnue d'utilité publique) et aux conséquences fiscales qui diffèrent selon la nature des biens considérés nonobstant une fiscalité de plus en plus favorable et ne pas hésiter à prendre conseil.

Alexandre de JORNA, Avocat à la Cour
a.dejorna@pierrechaigne-avocat.com

Donation temporaire d'usufruit

Un autre moyen de réduire son ISF au profit des organismes d'intérêt général : la donation temporaire d'usufruit

Pour les contribuables assujettis à l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), la loi TEPA n'a fait qu'ajouter une possibilité à l'arsenal législatif existant pour réduire cet impôt ! Il convient de rappeler, à titre historique, que la loi du 1^{er} août 2003 de relance du mécénat aux associations et fondations, en officialisant la règle que nous allons décrire, n'a fait que légaliser une pratique qui avait été « essayée » quelques années auparavant à l'initiative de quelques contribuables fortunés.

Le dispositif est inscrit désormais à l'article 885 G du Code général des impôts. Il consiste en une diminution de la base imposable à l'ISF par voie d'une transmission temporaire d'usufruit.

Conditions

- La donation doit être consentie par acte notarié.
 - Au profit d'un organisme d'intérêt général habilité à recevoir des libéralités.
 - Pour une durée minimale de trois ans (renouvelable chaque année).
- La donation temporaire d'usufruit ne peut porter que sur des actifs contribuant à la réalisation de l'objet de l'organisme, soit sur des biens immobiliers ou matériels (locaux et équipements).
- Ces actifs doivent générer une contribution financière, c'est-à-dire un revenu de loyer pour un immeuble ou des dividendes pour un portefeuille de titres, par exemple.

Les organismes visés qui peuvent recevoir des donations temporaires d'usufruit sont des :

- associations et fondations reconnues d'utilité publique ;
- associations cultuelles et diocésaines ;
- unions agréées d'associations familiales ;
- associations déclarées ayant pour objet exclusif l'assistance, la bienfaisance, ou la recherche scientifique ou médicale ;

- fondations de coopération scientifique ;
- fondations universitaires ;
- associations déclarées appartenant à une union ou un organisme reconnu d'utilité publique qui reçoit en son nom la donation, congrégations autorisées ou légalement reconnues.

En ce qui concerne les actifs générant des contributions financières, l'organisme bénéficiaire de la donation doit être en mesure de s'assurer que le rendement prévisionnel de ces biens sur la durée de la donation d'usufruit est substantiel, et surtout, de veiller, pendant cette même durée, à ce que les encaissements reçus soient réguliers et conformes à ces prévisions.

Il est recommandé que l'acte notarié mentionne la valorisation de l'usufruit effectué sur la base du barème fiscal d'une part, et que le montant du prévisionnel d'encaissement sur la durée de l'usufruit soit mentionné dans la délibération du conseil d'administration de l'organisme bénéficiaire d'autre part.

*Revue Associations (février 2009)
réalisée par le groupe Deloitte – In Extenso*



Dernièrement à la maison de quartier de la Glacière, mise aimablement à sa disposition par la municipalité, l'association des Amis des musées d'Art et d'Archéologie de Clermont-Ferrand (AM'A) a tenu à accueillir ses nouveaux adhérents.

Depuis le début de la saison, qui commence en octobre, ils sont 116 à avoir rejoint l'Association des Amis des Musées d'Art et d'Archéologie de Clermont-Ferrand, ce qui porte son effectif actuel à plus de 800 personnes. Cela méritait bien une petite manifestation d'amitié de la part des « anciens ».

C'est donc en toute convivialité que le président J. Lamaze leur a souhaité la bienvenue en relatant l'historique et les raisons de la création de l'association. L'AM'A a été créée en 1992, avec l'ouverture du musée d'Art Roger Quilliot (qui portait un autre nom de baptême). Elle s'est fixé pour buts de promouvoir les musées clermontois et de participer à l'enrichissement de leurs collections.

Le président a également énuméré les actions menées par l'AM'A : conférences, voyages culturels en France et à l'étranger, cours d'arts plastiques pour les enfants (6 à 13 ans), cours de dessin pour adultes, cours de calligraphie latine, visite de chantiers de fouille... Il a aussi précisé les avantages dont bénéficient les adhérents : entrée gratuite dans les musées clermontois, gratuité des conférences, invitation aux vernissages d'expositions, possibilité de participer aux voyages et aux cours d'arts plastiques et de calligraphie.

En guise d'intermède, la conteuse Catherine Uberti, de la compagnie du Chat Noir, a su charmer l'assistance avec ses contes sortis d'une autre époque que tout le monde s'est pris à regretter...

En fin de réunion le verre de l'amitié a été partagé par l'ensemble des participants.

Cette rencontre nous a permis de savoir ce qui motive les amis quand ils adhèrent à l'association et comment ils ont découvert notre association.

On peut dire que leur motivation n'est pas forcément la recherche d'avantages que leur fournirait le statut d'adhérent ; il s'agit plutôt, pour beaucoup, d'une envie de se cul-

tiver après une période d'obligations tant professionnelles que familiales qui bien souvent ne leur a pas laissé suffisamment de temps libre pour le faire. S'agissant pour la plupart de retraités, disons plutôt de retraitées puisque ces dames représentent environ 70 % des adhérents, ils ressentent un besoin flagrant de découvrir « autre chose » et « autrement ».

Les visites guidées de musées ou d'autres sites que nous organisons correspondent bien à cette attente. C'est tout à fait autre chose qu'une visite en solitaire, sans guide... De même, les conférences souvent données en rapport avec des expositions par d'éminents conférenciers viennent étayer ces visites et apportent une connaissance que chacun peut doser selon ses besoins.

Pour les plus motivés encore, il y a les cours de dessin donnés par des plasticiens dans le cadre prestigieux du musée des beaux-arts, ainsi que les cours de calligraphie latine.

Les voyages font l'objet d'un soin particulier de notre part pour le choix de leurs programmes. Ne pas simplement suivre un itinéraire de catalogue. Savoir trouver la perle hors des sentiers battus, le lieu d'exception... Ils sont aussi l'occasion pour les participants de faire connaissance, de partager, d'échanger... A leur retour, ils ne manquent pas d'en parler à leurs amis.

Les dames, en particulier, trouvent très rassurant de voyager en groupe. Mais les messieurs, souvent réticents au départ, pour participer à un voyage « organisé » trouvent, au retour, qu'il est bien agréable de se laisser guider (pas de parking à chercher, pas de restaurant à choisir, pas d'hôtel à réserver...) et reviennent.

L'adhérent se sent valorisé à l'idée de participer à l'enrichissement des musées par l'acquisition d'œuvres.

Comment ont-ils connu l'AM'A ? Le bouche à oreilles fonctionne bien. Il faut donc parler et faire parler de l'association. La permanence que nous tenons dans nos musées les jours de gratuité, donc d'affluence, en est un bon moyen.

Beaucoup de personnes connaissent la Lettre de l'AM'A. Il s'agit du journal que nous éditons une fois par an. Il contient le programme de toutes nos activités de la saison et est envoyé à tous les adhérents. Nous le plaçons dans les musées ainsi que dans d'autres lieux de passage de la ville. C'est un très bon outil de communication. Etant l'image de notre association, nous nous efforçons de donner à la Lettre de l'AM'A la meilleure qualité.

Les conférences sont ouvertes à tout public, mais payantes pour les non-adhérents. Ce droit d'entrée incite souvent ces derniers à adhérer à l'association.

Le parrainage est un autre bon moyen de recrutement

Notre blog, relais d'informations pour les activités des musées ainsi que celles de l'association, est très souvent consulté.

Mais tout ceci ne sera pas suffisant si nous n'arrivons pas à fidéliser nos amis.

J. Lamaze, Président

Notre association marche bien, nous avons 397 membres dont 360 ont suivi notre cycle de conférences l'an dernier et notre trésorerie est « saine ». Cependant nous pensons que nous ne sommes pas assez connus et que beaucoup d'autres pourraient profiter de nos conférences qui depuis 25 ans ont toujours du succès. Aussi avons nous fait trois expériences :

Grand public

Nous avons distribué largement des flyers par un réseau de distributeurs présentant notre cycle de conférences: c'est cher et presque nul.

Public ciblé

Nous avons organisé au musée en présence du préfet, du sénateur président du conseil général, des maires de Romans et Bourg de Péage et du député, une manifestation "26 ans de conférences, 26 ans d'acquisitions" avec une démonstration de mécénat, destinée aux actifs "économiques" et aux professions libérales.



Assez bonne participation mais résultats un peu décevants dans l'immédiat : nous pensions que le fait d'attirer les gens au musée serait de nature à entraîner les participants à nous rejoindre.

En tout cas ce fut une bonne opération pour asseoir notre réputation.

Parrainage

Dans notre bulletin nous l'annoncions : on demandait à chaque membre (à jour de cotisation!) d'inviter à participer à notre première conférence un ou plusieurs de leurs amis. Pour cela notre membre nous envoyait un ticket découpé dans notre bulletin portant le nom et l'adresse de leurs invités à qui nous avons envoyé une invitation.

Le résultat a été bon, nous avons reçu une bonne quarantaine de réponses.

Beaucoup sont venus et tous ceux là se sont inscrits.

Par ce type de communication nous essayons de faire venir de nouveaux membres et peut-être de modifier notre pyramide des âges!

Alain Malliet

➤ OYONNAX et L'AMPPPO

Musée du Peigne et de la Plasturgie



L'aventure a commencé en 1974. A l'époque, un groupe d'industriels, d'artisans, d'enseignants, mais surtout d'amis, s'émeuvent que les plus belles créations oyonnaxiennes, ornements de coiffures, accessoires de mode, lunettes, de plus d'un siècle parfois, imaginés et finement travaillés dans les ateliers locaux, s'expatrient pour rejoindre les brocantes parisiennes.

Regroupés au sein d'une association d'amis, ces bénévoles vont dans un premier temps collecter les objets, les machines et outils, les témoignages. Avec l'appui de la Jeune Chambre Economique locale, ils vont convaincre la municipalité de l'intérêt culturel, industriel et social de créer un musée.

Celui-ci est inauguré le 1^{er} juillet 1977.

Depuis l'AMPPPO n'a cessé d'œuvrer à l'enrichissement des collections par des acquisitions, à sa promotion à travers des actions diverses. Les Amis du musée assurent des journées de démonstrations, interviennent auprès des écoles pour partager leurs connaissances, organisent des concours de création.

Forte actuellement de plus de 300 membres et sympathisants, l'AMPPPO s'est également investie ces dix dernières années, dans le projet de refondation du musée dans une ancienne usine classée Monument Historique : « La Grande Vapeur ».

Actuellement, l'espoir renaît parmi les Amis, de voir leur projet revenir à l'ordre du jour, pour que leur « Petit musée devienne Grand ».

Cette année, particulièrement, l'AMPPPO est partenaire de l'exposition temporaire intitulée : *C'Plastic. 150 ans de créations en matière plastique*. L'expérience de ses adhérents, leurs relations dans le milieu artisanal et industriel a permis une collecte importante d'objets témoignant de savoir-faire techniques exceptionnels et de l'apport créatif du plastique dans le domaine du design.

AMPPPO

La ville de Grenoble est jumelée avec Constantine en Algérie et c'est lors de la visite d'une délégation grenobloise que j'ai eu l'occasion de rencontrer l'Association des Amis du Musée National Cirta.



Le musée, son histoire.

C'est l'un des plus anciens musées d'Algérie dont la construction a été décidée en 1852 après la création de la Société archéologique du département de Constantine. Il s'agissait de conserver les innombrables objets et témoignages archéologiques découverts fortuitement ou lors des campagnes de fouilles entreprises sur les sites qui entourent la ville au passé si riche. En 1931 le musée voit le jour sous sa forme actuelle grâce à l'architecte Castelli qui lui donne l'allure d'une villa gréco-romaine et prend le nom de Gustave Mercier. C'est en 1975 que le musée est débaptisé pour s'appeler Cirta, du nom de la ville antique avant l'arrivée de Constantin. En 1986 il devient Musée National et une superficie de 1200 m² offre des merveilles archéologiques et ethnographiques. La section archéologique propose trois divisions : les salles réservées à la préhistoire, celles consacrées aux diverses civilisations : numide, carthaginoise, gréco égyptienne, romaine et chrétienne et enfin celles où est exposé l'art musulman (Hamadit – Ottoman).

Les salles réservées aux beaux-arts proposent des œuvres des différentes écoles du XVII^e au XX^e siècle, des peintres orientalistes. On peut aussi admirer les œuvres des artistes algériens.

Dans le département ethnographique créé récemment (1997) sont exposés les objets traditionnels de la région : vêtements, bijoux, ustensiles de la vie quotidienne, armes... On y trouve des manuscrits et une exceptionnelle collection de monnaies dont certaines romaines sont uniques.

Toutes ces merveilles sont mises en valeur par des professionnels mais aussi par les Amis du Musée Cirta, des bénévoles soucieux de la sauvegarde et de la valorisation du patrimoine.

Les actions mise en œuvre pour réaliser les objectifs de l'association :

- travailler en collaboration avec le Musée, d'autres associations et organismes en vue de sensibiliser tous les citoyens, particulièrement la jeunesse, à la préservation des valeurs culturelles
- collaborer avec le Musée pour les travaux de recherche, de sites et d'objets archéologiques, en étroite collaboration avec les institutions et structures officielles
- acquérir des œuvres d'art et des objets anciens liés au patrimoine, susceptibles d'enrichir le Musée National Cirta
- recenser, enrichir la documentation portant sur l'histoire, la civilisation et les traditions (livres, manuscrits, cartes...)
- signaler l'existence de monuments, de lieux et de bâtis pouvant être classés
- organiser des expositions de peintures, sculptures et relatives à l'artisanat afin d'encourager et faire connaître les jeunes artistes
- développer les relations avec les autres musées et les différentes associations
- sensibiliser le monde scolaire et universitaire ainsi que les collectivités locales à la préservation du patrimoine culturel
- éditer dans les limites des moyens disponibles un guide, une revue ainsi qu'une documentation culturelle pouvant servir éventuellement aux chercheurs

Cette initiative demande beaucoup de moyens tant matériels qu'humains. Les Amis du Musée prennent une part très active à l'animation et à l'enrichissement des collections, notamment par l'apport d'objets anciens de l'artisanat local ou d'objets manufacturés du XIX^e siècle.

Appel à toutes les associations d'Amis de Musée de France : Les Amis du Musée Cirta sont assez démunis et souhaitent de la documentation ou des revues archéologiques. Si vous possédez des revues, des documents dont vous n'avez pas l'usage, je vous remercie de les adresser aux Amis du musée de Grenoble qui les feront parvenir de votre

part avec le concours des relations internationales de la ville à l'association des Amis du Musée Cirta de Constantine. Merci pour eux, je compte sur votre générosité.



*Hervé STORNY, Président
Amis du Musée de Grenoble
Musée de Grenoble - Place Lavalette
38000 Grenoble*

➤ Les Amis du Musée de la vie romantique



L'action de la Société des Amis du musée de la Vie romantique a pu se poursuivre en 2008 en offrant pour les collections du musée un très beau tableau *Troubadour* de Barthélémy-Charles Durupt, deux médaillons en plâtre de Barre l'aîné représentant le

duc et la duchesse d'Orléans ainsi qu'une médaille en métal du peintre Eugène Delacroix réalisée par David d'Angers.

Barthélémy-Charles Durupt s'inscrit parfaitement dans le courant historiciste en vogue à partir de 1830. Dans cette œuvre, présentée pour le premier Salon de la Monarchie de Juillet, le peintre s'inspire du drame de Lord Byron, *Manfred* où un des esprits s'incarne en femme. L'esthétique néogothique est ici mélangée aux effets de théâtre.

Les deux médaillons en plâtre de Jean-Jacques Barre dit Barre père (ou l'Ainé) représentant le fils aîné du roi Louis-

Philippe et de la reine Marie-Amélie, le prince royal Ferdinand, duc d'Orléans et sa jeune épouse, constituent de beaux témoignages de l'art du portrait à l'époque romantique.

Les liens du peintre Ary Scheffer avec la famille royale étaient très étroits, Ferdinand comme sa jeune sœur Marie avaient été ses élèves avant qu'il ne devienne son commanditaire et mécène.

La médaille de David d'Angers représentant *Eugène Delacroix* trouve pleinement sa justification dans les collections permanentes du musée. Le peintre, ami proche de George Sand, a passé plusieurs étés à Nohant en sa compagnie et celle de Frédéric Chopin.

Solange Thierry

Présidente des Amis du musée de la Vie romantique, Paris



Musée de la Vie romantique

➤ Narbonne



Les Amis des Musées ont fêté dignement leurs 50 ans d'existence à Narbonne.

L'équipe de bénévoles en place, autour de leur présidente Chantal Vidal, a présenté la nouvelle acquisition pour la collection orientaliste du Musée d'Art et d'Histoire de Narbonne, que l'association des Amis des Musées offrait, à cette occasion.

Il s'agit d'un tableau de 1957 de Robert Martin, pensionnaire de la Villa Abd-el-Tif, l'équivalent à Alger de la Villa Médicis à Rome.

La présentation fut faite par le Conservateur en Chef, M. Lepage, qui commenta l'œuvre représentant le *Jardin d'Essai à Alger*, très originale dans la représentation contemporaine de l'orientalisme, assez éloignée de la vision que l'on a habituellement de l'orientalisme.

www.amisdesmusees-narbonne.org

Contact : info@amisdesmusees-narbonne.org

➤ Cherbourg



La Révélation, Brünnhilde découvrant Siegmund et Sieglinde
Gaston Bussière, 1894

La toute dernière acquisition du musée Thomas-Henry vient juste de gagner ses cimes! Il s'agit d'une œuvre monumentale de Gaston Bussière, artiste de la seconde moitié du XIX^e siècle. Ce tableau a été exposé au Salon des Artistes Français en 1894 sous le titre *Les Walkyries*, et a valu à l'artiste la médaille d'argent au Salon et le prix Bashkirtseff. Il était conservé

dans une collection particulière et est passé en vente chez Sotheby's le 25 juin dernier.

La Direction des Musées de France a accordé à la conservatrice le droit de préempter cette œuvre lors de la vente aux

enchères. La ville de Cherbourg-Octeville a pu ainsi acquérir ce très beau tableau, avec la participation financière de la Société des Amis des Musées de Cherbourg et du Cotentin, et de l'Etat (Fonds Régional d'Aide pour les Musées).

La scène s'inspire de l'acte II de l'opéra de Richard Wagner, *La Walkyrie*, présenté en 1893 à l'Opéra de Paris. Bussière a certainement assisté à la représentation et s'en est inspiré pour composer ce tableau.

Elève de Cabanel, puis de Puvis de Chavannes, Gaston Bussière (1862-1929) expose au Salon de Paris à partir de 1885, et participe aux manifestations de la Rose-Croix en 1893, 1894 et 1895. Vers 1902, Luc-Olivier Merson l'initie aux techniques de l'estampe. Graveur fécond, il illustre surtout Flaubert.

Passionné par les grands textes épiques et par l'Opéra, Wagner et Berlioz en particulier, il peint des œuvres très poétiques, d'inspiration symboliste.



Un quart de siècle, l'âge de l'ADEIAO !

Pendant toutes ces années, elle a eu deux vies durant lesquelles elle a toujours maintenu l'essentiel de sa vocation inscrite dans ses statuts, à savoir, son soutien inconditionnel à l'art africain contemporain. De 1984 à 1996, elle fut *Association pour le Développement des Echanges Interculturels au Musée des arts d'Afrique et d'Océanie*.

A partir de 1996, elle devint *Association pour la Défense et l'Illustration des arts d'Afrique et d'Océanie*.

Entre les deux, une cassure douloureuse dûe à des événements extérieurs dont le plus déterminant fut la fermeture du Musée des Arts d'Afrique et d'Océanie. L'ADEIAO est en effet née Société d'Amis du MNAO dont les collections ont émigré au Musée du Quai Branly.

Dès 1984, il parut essentiel à l'ADEIAO d'orienter ses activités vers l'art vivant du Maghreb, de l'Afrique subsaharienne et de l'Océanie. En révélant des artistes contemporains, elle espérait tout à la fois montrer leur créativité et leur donner leur juste place aux côtés de leurs pairs européens. C'est dans ce but que l'Association multiplia *expositions* et *publications* en même temps que, au fil des ans, elle constituait une importante collection, et cela jusqu'à nos jours. En effet, le départ du MNAO n'avait pas été une fin pour l'ADEIAO. Accueillie par le Centre d'Etudes Africaines de l'EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales), elle a continué à présenter des expositions en montrant d'autres talents tout en enrichissant son patrimoine.

Mais le prochain déménagement des bureaux de l'EHESS, longtemps repoussé puis devenu incontournable, a rendu indispensable la recherche d'un autre lieu pour la collection, mais pas n'importe lequel. Il fallait un musée disposant de salles d'expositions capables d'accueillir la totalité des œuvres sans les maintenir dans des réserves.

C'est alors que la rencontre de Lucette Albaret, Présidente de l'Association, avec Samuel Sidibé, Directeur du Musée National du Mali à Bamako, au colloque qui accompagnait l'exposition *Africa Remix* fut décisive.

De Paris à Bamako, du MNAO au MNM



Ceci se passait en 2005.

Samuel Sidibé y présentait son très beau musée de Bamako, soulignant son désir de l'ouvrir à l'art contemporain international, mais il concluait « *malheureusement, nous n'avons pas de patrimoine pour demain* ».

Lucette Albaret exposa alors à un Samuel Sidibé vite enthousiaste son souhait de faire donation de la collection de l'ADEIAO à un musée.

Il ne restait plus qu'à convaincre les amis de l'ADEIAO du bien-fondé de ce don, à obtenir l'accord de la Direction des Musées de France, après consultation du Quai Branly et du Musée d'Art Moderne. Plusieurs années de multiples rendez-vous, de discussions, de mises au point et les 144 œuvres s'envolaient pour Bamako le 23 novembre 2008.

Le vernissage d'une belle exposition très complète eut lieu au Musée National du Mali le 10 décembre en présence du Ministre des Affaires Culturelles du Mali, de l'Ambassadeur de France au Mali, de l'Ambassadeur de Chine et de nombreuses personnalités. Heureux et reconnaissant, Samuel Sidibé parlait de « *d'un geste historique* ».

Mission accomplie pour l'ADEIAO dont le but, lorsqu'elle constituait sa collection, avait toujours été d'en faire donation dans sa totalité à un musée.



Gouvernance et financement des structures associatives

Depuis le centenaire de la loi sur les associations et la Charte de 2001 plusieurs rapports parlementaires se sont penchés sur la vie associative. Nous avons en général été consultés au travers de la COFAC et moi-même auditionné.

Dernier en date celui de M Pierre Morange, député des Yvelines, en octobre 2008; un rapport très intéressant car très complet et positif pour notre travail associatif.

Il fait certes des propositions sur la reconnaissance et la sécurisation des associations, mais il pointe aussi les efforts que nous devons faire en matière de gouvernance, c'est-à-dire de vie

Témoignage de Jean-Pierre Vercamer Associé Deloitte, responsable du secteur des associations et des fondations.

Quelles sont, selon vous, les préconisations de ce rapport qui pourraient être les plus profitables au secteur associatif français ?

Nous sommes à un moment de notre histoire où le citoyen, qu'il soit français ou européen, a besoin de confiance : cette nécessité touche aussi bien le donateur, le bénéficiaire de la mission sociale, l'adhérent, les financeurs et les pouvoirs publics.

Le rapport Morange, qui comprend bien cet enjeu, revient, à juste titre, sur trois exigences :

- La **conservation de l'esprit associatif** dont chacun sait qu'il s'appuie sur des valeurs fortes largement présentes dans le secteur (humanisme, proximité et écoute, réactivité, conviction, engagement, qua-

lité du service rendu...);

- L'**efficacité des actions menées** liées à une transparence financière des comptes et à un accès facilité des informations financières. Fort de mon expérience de commissaire aux comptes de nombreuses associations, j'ai le sentiment qu'il faut continuer plus encore dans cette voie. Pourquoi ne pas s'inspirer des rapports d'activité très complets qui sont réalisés en Bretagne et qui mesurent l'efficacité des actions ?

L'évaluation est-elle une solution ? Oui pour le donateur et le financeur. Mais elle nécessite, pour sa mise en œuvre, des compétences et des indicateurs de mesure.

Ma réflexion personnelle me conduirait plutôt à favoriser dans un premier temps la piste de l'auto-évaluation : qui mieux que le dirigeant connaît précisément l'objet et le projet associatif de l'organisme, connaît les bénéficiaires des services rendus, la difficulté éventuelle à les mettre en œuvre mais aussi leur efficacité, leur valeur ajoutée, leurs bienfaits une fois qu'ils ont été rendus ?

démocratique et d'évaluation. C'est pourquoi notre Assemblée Générale de Lorient a abordé notamment ces deux dernières questions.

Notre partenaire In Extenso a produit une synthèse bienvenue de ce rapport, elle a déjà été envoyée à toutes nos associations début 2009.

Il m'est apparu important de reprendre ci-dessous l'analyse de Jean Pierre Vercamer, professionnel reconnu de l'Audit.

JM Raingeard, Président FFSAM

- Une autre exigence du rapport me semble être le **fonctionnement démocratique** et le souci d'améliorer la gouvernance. Parmi les propositions, je suis, bien sûr, intéressé par celle qui concerne la transparence des comptes. Nous devons veiller à donner au lecteur une information claire et précise, et ceci sans excès, car trop d'informations compliquées peut nuire à leur compréhension.

Une large partie du rapport est consacrée aux contrôles internes et externes. Quelles sont vos remarques ?

J'ai apprécié le souci du rapport de ne pas surajouter de nouveaux contrôles et de préconiser l'application efficace et la rationalisation des dispositifs existants. Mon sentiment est que les contrôles sécurisent effectivement la bonne utilisation et rassurent le donateur. Si 80% des français nous disent, dans le sondage que nous avons réalisé avec CSA, qu'ils ont confiance dans le secteur associatif, c'est notamment dû aux contrôles réalisés.

Ces contrôles sont, malheureusement, quelquefois trop nombreux et proviennent de multiples origines. Je regrette que les plans d'actions mis en place après ces contrôles soient très peu suivis, quand bien même, parfois, ils ne sont pas élaborés.

Dernière remarque sur la proposition concernant la création d'un label de bonne gouvernance. J'y suis favorable mais attention au piège d'un trop grand nombre de labellisations et de référentiels différents. Car là aussi, la multiplication de labels risquerait d'être peu compréhensible pour les donateurs.

Revue Associations (février 2009)

réalisée par le groupe Deloitte – In Extenso

Rapport Morange sur le site :
www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i1134.asp

Rappel de quelques principes

En matière juridique, un point mal connu ou même méconnu est celui de la responsabilité – responsabilité civile à l'égard des membres de l'association ou des tiers : elle a pour but l'indemnisation des victimes d'un dommage dans le double cadre contractuel (inexécution ou mauvaise exécution d'un contrat) et délictuel (réparation des dommages causés). Responsabilité pénale, emportant sanction de l'auteur d'une infraction et indemnisation de la victime. La responsabilité de l'association peut être engagée sur ces deux plans par l'intermédiaire de ses organes ou représentants dès lors qu'ils agissent pour son compte ; il est également précisé que le dirigeant peut être déclaré responsable en cas de redressement judiciaire ou en matière fiscale dès lors que la faute est détachable du fonctionnement normal de l'association. Cette responsabilité s'exprime à l'égard des tiers ou de l'association elle-même. En tout état de cause, l'association peut encadrer sa responsabilité par des clauses d'exonération ou de mises en garde, insérées dans les statuts ou le règlement intérieur, portées à la connaissance des membres ou des usagers. Bien entendu, un regard tout particulier doit être porté sur le contrat d'assurance, assurance de personnes (conséquences des accidents corporels), de dommages (préjudice financier, risques spécifiques), de responsabilité (indemnisation des tiers si faute établie et préjudice de la victime). Le contrat doit prévoir toutes les formes de responsabilité et les plafonds de garantie (valeur des biens, franchises, indexation du contrat...) doivent être envisagés avec réalisme, quelles qu'en soient les conséquences sur le montant des cotisations.

En matière comptable et financière, le contrôle interne est trop souvent défaillant, voire, là aussi, inexistant. L'association doit mettre en place une organisation pour prévenir les risques d'anomalies dans les comptes ; le cumul des fonctions du personnel ou des dirigeants, l'insuffisance des contrôles, des moyens de protection peuvent générer des irrégularités de toute nature. On veillera au respect de la date de clôture de l'exercice, à l'arrêt des comptes par le Conseil d'administration, à l'établissement du rapport financier, à l'approbation des comptes par l'assemblée générale et à l'affec-

fection du résultat. Avec un point relativement récent : les fonds dédiés.

Depuis un arrêté ministériel de 1999, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs (mécènes, collectivités locales ou autres) à des projets définis qui n'a pu être encore utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard, doit faire l'objet d'une comptabilisation distincte dans une rubrique du passif. En cas de cumul, chaque fond dédié doit être clairement différencié. On citera également, pour information, la comptabilisation des contributions volontaires en nature (bénévolat, mise à disposition de personnes, dons en nature) et les fonds associatifs ; le plan comptable des associations donne toutes indications sur les comptes concernés. De même, l'annexe comptable complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de résultat et l'on se mettra en garde contre la gestion de fait : ingérence dans la gestion d'une collectivité locale, immixtion dans le maniement des deniers publics sans avoir qualité pour le faire (via les subventions).

Enfin, sur le plan fiscal, on se bornera à rappeler que le principe est celui du non assujettissement de nos associations aux impôts commerciaux dès lors que la gestion est désintéressée, à but non lucratif (le bénéfice d'exploitation n'est pas distribué), n'est pas dans une situation de concurrence et que l'activité n'est pas exercée de manière similaire à celle d'une entreprise.

Tout ceci n'a d'autre but que de réaffirmer à nouveau que nos associations doivent être gérées avec rigueur sur le double plan juridique et comptable. La réalisation de l'objet social ne doit pas être la seule préoccupation des dirigeants, conseil d'administration et bureau. Le respect des statuts, la transparence financière sont de leur responsabilité à l'égard des membres de l'association et des tiers.

*Jean-Pierre Duhamel,
Administrateur fédéral*

(En tant que de besoin, le signataire est à la disposition de chacun pour toute précision s'avérant nécessaire)

Les associations et l'URSSAF

A l'occasion d'une rencontre récente avec la Compagnie Rhône-Alpes des Commissaires aux comptes, un point précis a été fait sur les relations de nos associations avec l'URSSAF.

Le principe est posé : pour l'URSSAF toute somme versée est présumée salaire, donc passible des cotisations sociales.

Deux situations :

- S'il s'agit de salariés de l'association, celle-ci est astreinte aux obligations de tout employeur, particulier ou entreprise.
- S'il s'agit d'un intervenant extérieur l'association doit, avant la prestation, s'assurer de son statut personnel :
 - s'il est indépendant, il doit justifier d'un numéro de SIRET, dont l'association prendra note, et il fera son affaire des cotisations sociales.
 - dans le cas contraire, il a un statut de salarié ou de retraité et, dans les deux cas, l'association doit payer les cotisations au taux de droit commun.

A défaut l'association encourt des poursuites pénales dans le cadre de la lutte contre le travail illégal.

Pour ce qui concerne les récompenses (pourboires par exemple), il faudra pouvoir justifier que le bénéficiaire n'était pas sous contrat de travail avec l'association.

S'agissant des défraiements, il convient de pouvoir justifier que les frais engagés l'ont été pour le compte de l'association dans le cadre d'une mission déterminée et comportant les justificatifs nécessaires.

De même, il a pu être dit ou écrit qu'il pourrait ne pas y avoir identité de vue entre les URSSAF départementales. Il en va différemment depuis le 1^{er} janvier 2009 : une ligne directrice d'application s'imposera à l'ensemble des URSSAF. En tout état de cause il est opportun de se rapprocher

de l'URSSAF dont dépend l'association pour avoir toute certitude sur tel ou tel point.

In fine : elle établit la fiche de paie ou utilise le chèque emploi associatif.

Observations :

- pour le règlement des cotisations sociales, l'URSSAF a mis en place « le chèque emploi associatif » dans le cadre de la relation tripartite : association-banque-URSSAF : un seul document est rempli par l'association, les charges sociales étant calculées par l'URSSAF et directement prélevées sur le compte bancaire ou postal.
- le bénévole est celui qui intervient dans une association sans lien de subordination et, ne percevant aucune rémunération, ne relève d'aucun régime de sécurité sociale. L'association, dans le cadre de sa responsabilité civile et même pénale (dommages et intérêts possibles) doit souscrire les contrats d'assurance nécessaires.

Jean-Pierre Duhamel, administrateur fédéral

ALSACE

MULHOUSE – Amis du Musée de l'Impression sur Etoffes
UNGERSHEIM – Maisons Paysannes d'Alsace – Amis de l'Ecomusée d'Alsace

AQUITAINE

BAYONNE – Amis du Musée Basque
BISCAROSSE – Amis du Musée des Hydravions
BORDEAUX – Amis de l'Hôtel de Lalande – Musée des Arts Décoratifs
BORDEAUX – Amis des Musées de Bordeaux
BORDEAUX – Amis du CAPC
GUETHARY – Amis du Musée
LES EYZIES DE TAYAC – Amis du Musée National de Préhistoire et de la Recherche Archéologique
PAU – Amis du Château de Pau

AUVERGNE

CLERMONT-FERRAND – Amis des Musées d'Art de Clermont-Ferrand
LE PUY ENVELAY – Amis du Musée Crozatier
PONT-SALOMON – Association de la Vallée des forges
RETOURNAC – Amis du Musée de Retournac
SAINT-FLOUR – Amis du Musée de la Haute-Auvergne

BOURGOGNE

AUXERRE – Amis des Musées d'Auxerre
BEAUNE – Amis de Marey et des Musées de Beaune
CHALON-SUR-SAONE – Amis du Musée Nicéphore Niepce
CHATILLON-SUR-SEINE – Amis du Musée du Pays Châtillonnais
CLUNY – Amis du Musée d'Art et d'Archéologie de Cluny
COSNE-SUR-LOIRE – Amis du Musée de Cosne-sur-Loire
DIJON – Amis des Musées de Dijon
MACON – Amis des Musées de Mâcon
MARZY – Amis du Musée Municipal Gautron du Coudray
TANLAY – Association pour le Développement de l'Art Contemporain dans le Département de l'Yonne
VILLIERS-SAINT-BENOIT – Amis du Musée de Villiers-Saint-Benoît

BRETAGNE

CARNAC – Amis du Musée de Carnac
CONCARNEAU – Amis du Musée de la Pêche
ILE DE GROIX – Association La Mouette-Ecomusée
LORIENT – Société des Amis du Musée de la Compagnie des Indes et des Collections de la Ville de Lorient
MORLAIX – Amis du Musée
PONT-AVEN – Société de Peinture de Pont-Aven
QUIMPER – Amis du Musée des Beaux-Arts
RENNES – Amis du Musée des Beaux-Arts
RENNES – Amis du Musée et de l'Ecomusée Bretagne-Bintinais
SAINT-MALO – Amis du Musée International du Long Cours Cap Hornier
VITRE – Amis de Vitre, du Pays de Vitre et du Musée du Château

CENTRE

BOURGES – Amis des Musées de Bourges
CHARTRES – Amis du Musée de Chartres
CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE – Amis du Musée de la Marine de Loire et du Vieux Château
CHATEAUROUX – Amis des Musées de Châteauroux
DORDIVES – Association Gâtinaise des Amis du Musée du verre et de ses métiers
DREUX – Amis du Musée, des Archives et de la Bibliothèque
MONTARGIS – Amis du Musée Girodet
ORLEANS – Amis des Musées d'Orléans
SAINT-AMAND-MONTROND – Amis du Musée Saint-Vic

THESEE – Amis du Musée et du site de Thésée-Pouillé
TOURS – Amis de la Bibliothèque Municipale et du Musée des Beaux-Arts
VATAN – Amis du Musée du Cirque

CHAMPAGNE-ARDENNE

CHALONS-EN-CHAMPAGNE – Amis des musées de Châlons-en-Champagne
CHARLEVILLE-MEZIERES – Amis du Musée de l'Ardenne
LANGRES – Amis des Musées de Langres
NOGENT-SUR-SEINE – Association Camille Claudel de Nogent-sur-Seine
REIMS – Amis des Arts et des Musées de Reims
TROYES – Amis des Musées d'Art et d'Histoire de Troyes
TROYES – Amis du Musée Aubeois d'Histoire de l'Education
TROYES – Amis du Musée d'Art Moderne

FRANCHE-COMTE

CHAMPLITTE – Amis du Musée
MOREZ – Amis du Musée de la lunette
ORNANS – Institut Courbet – Amis de Gustave Courbet

LANGUEDOC-ROUSSILLON

AGDE – Amis des Musées d'Agde
ALES-EN-CEVENNES – Amis du Musée Pierre-André Benoit
ALES-EN-CEVENNES – Amis du Musée du Colombier
BAGNOLS-SUR-CEZE – Amis des Musées
CARCASSONNE – Amis du Musée des Beaux-Arts de Carcassonne
CERET – Amis du Musée d'Art Moderne
LAVERUNE – Amis du Musée Hofer-Bury
LEVIGAN – Amis du Musée Cévenol
LIMOUX – Amis du Musée Petit
MONTPELLIER – Amis du Musée Fabre
NARBONNE – Amis des Musées de Narbonne
NIMES – Amis du Musée d'Art Contemporain
PERPIGNAN – Amis du Musée Hyacinthe Rigaud
PONT-SAINT-ESPRIT – Amis des Musées de Pont Saint-Esprit
SERIGNAN – Amis du Musée de Sérignan
UZES – Amis du Musée d'Uzès – Georges Borias

LIMOUSIN

BRIVE – Amis du Musée Labenche
GUERET – Amis du Musée
LA PORCHERIE – Amis du Musée Arsène d'Arsonval
LIMOGES – Amis du Musée des Beaux-Arts de Limoges
SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT – Amis du Musée Gay-Lussac
TULLE – Amis du Musée du Cloître
TULLE – Amis du Patrimoine de l'Armement de Tulle

PAYS DE LOIRE

ANGERS – Association Angers Musées Vivants
CHOLET – MC2 – Amis des Musées-Collections Cholet
LA ROCHE-SUR-YON – Amis de l'Historial de la Vendée
LAVAL – Amis des Musées de Laval
LES SABLES D'OLONNE – Amis du Musée des Sables d'Olonne
LIRE – Amis du Petit Lyré
NANTES – Amis du Musée du Château
NANTES – Amis du Musée des Beaux-Arts
NANTES – Amis du Musée Dobré
NOIRMOUTIER – Amis des Musées – Le Donjon
RENAZE – Les Perrayers Mayennais – Musée de l'Ardoise
SAINT-SULPICE-LE-VERDON – Amis de la Chabotterie

LORRAINE

EPINAL - Amis du Musée Départemental d'Art Ancien et Contemporain
JARVILLE - Amis du Musée de l'Histoire du Fer
LUNEVILLE - Amis du Château et du Musée de Lunéville
METZ - Amis des Musées de Metz
NANCY - Amis du Musée de l'Ecole de Nancy
NANCY - Association Emmanuel Héré
NANCY - Société Lorraine des Amis des Arts et des Musées
SARREGUEMINES - Amis du Musée de Sarreguemines
TOUL - Amis du Musée d'Art et d'Histoire de Toul

MIDI - PYRENEES

CAHORS - Amis du Musée de Cahors Henri Martin
CARBONNE - Association André Abbal
CASTRES - Amis des Musées de Castres
EAUZE - Amis du Musée d'Eauze
ESPALION - Amis de la chapelle des Pénitents d'Espalion
FIGEAC - Amis du Musée Champollion
GRISOLLES - Amis du Musée Calbet
ISLE-JOURDAIN - Amis du Musée Campanaire
LAVAU - Société Archéologique de Lavau
MILLAU - Amis du Musée de Millau
MONESTIES - Amis de Monesties
MONTAUBAN - Amis du Musée Ingres
MONTESQUIEU-AVANTES - Amis du Musée Bégouën
RODEZ - Amis des Musées de la Ville de Rodez
TOULOUSE - Amis du Musée Paul Dupuy
TOULOUSE - Académie Toulousaine des Arts & Civilisations d'Orient

NORD - PAS-DE-CALAIS

ARRAS - Société des Amis du Musée d'Arras
BAILLEUL - Amis du Musée de Bailleul
BOULOGNE-SUR-MER - Amis des Musées et de la Bibliothèque de Boulogne-sur-Mer
CALAIS - Amis du Musée de Calais
CAMBRAI - Amis du Musée de Cambrai
DOUAI - Amis du Musée de Douai (Muse et Art)
DUNKERQUE - Amis des Musées et du patrimoine de Dunkerque et de Flandre Maritime- " Le Musoir "
HAZEBROUCK - Amis du Musée
LEWARDE - Amis du Centre Historique Minier de Lewarde
LILLE - Amis des Musées de Lille
ROUBAIX - Amis du Musée de Roubaix
SAINT-AMAND-LES-EAUX - Amis du Musée
SAINT-OMER - Amis des Musées
TOURCOING - Association Promotion du Musée des Beaux-Arts de Tourcoing
VALENCIENNES - Amis du Musée des Beaux-Arts
VILLENEUVE D'ASCQ - Amis du Musée d'Art Moderne

BASSE-NORMANDIE

ALENCON - Amis des Musées, Bibliothèques et Archives d'Alençon et sa Région
AUBE - Amis de la Comtesse de Ségur
AUBE - Association pour la Mise en Valeur de la Vieille Forge d'Aube
BAYEUX - Association des donateurs et Amis du Musée Baron Gérard
CAEN - Amis du Musée des Beaux-Arts
CAEN - Amis du Musée de Normandie
CHERBOURG - Amis des Musées et Monuments de Cherbourg et du Cotentin
FLERS - Amis du Château de Flers
GRANVILLE - Présence de Christian Dior
HONFLEUR - Amis du Musée Eugène Boudin

HONFLEUR - Société d'Ethnographie et d'Art Populaire Le Vieux Honfleur

LISIEUX - Association des Amis des Musées de Lisieux

SAINT-LO - Amis des Musées Municipaux

TROUVILLE - Amis du Musée et du Passé Régional

HAUTE-NORMANDIE

DIEPPE - Amys du Vieux Dieppe
EU - Amis du Musée Louis-Philippe
EVREUX - Amis du Musée des Beaux-Arts
GRUCHET-LE-VALASSE - Amis de l'Abbaye du Valasse
HARFLEUR - Amis du Musée d'Harfleur
LE HAVRE - Société Géologique de Normandie et Amis du Muséum
LE HAVRE - Amis du Musée des Beaux-Arts André Malraux
ROUEN - Amis des Musées Départementaux de la Seine-Maritime
ROUEN - Amis des Musées de la Ville de Rouen
VERNON - Amis du Musée Municipal A.G. Poulain

PARIS - ILE DE FRANCE

ADEIAO-EHESS-Association pour la Défense Et l'Illustration des Arts d'Afrique et d'Océanie
Amis du Musée National d'Art Moderne - Centre Pompidou
Amis du Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris
Amis du Musée Carnavalet
Amis de la Cinémathèque Française
Société de l'Histoire du Costume - Amis du Palais Galliera
Amis du Musée Gustave Moreau
Amis du Musée de la Musique
Amis d'Orsay
Amis du Palais de la Découverte
Amis du Palais de Tokyo
Amis du Musée des Arts et Métiers
Amis du Musée de la Vie Romantique
Amis du Musée de la Préfecture de Police
Amis du Musée de l'Homme
Amis du Musée de l'Assistance Publique
Amis du Musée de La Poste
Amis du Musée Maillol

ATHIS-MONS - Athis-Paray Aviation
BIEVRES - Amis du Musée Français de la Photographie
BOULOGNE-BILLANCOURT - Amis du Musée Landowski
BOULOGNE-BILLANCOURT - Amis du Musée des Années 30
BRUNOY - Amis du Musée de Brunoy
COLOMBES - Amis du Musée Municipal d'Art et d'Histoire de Colombes
CONFLANS-SAINT-HONORINE - Amis du Musée de la Batellerie
COULOMMIERS - Amis du Musée Municipal des Capucins
DOURDAN - Amis du Château de Dourdan et de son Musée
ECOEN - Société des Amis du Musée National de la Renaissance
ETAMPES - Patrimoine et Musée du Pays d'Etampes
FONTAINEBLEAU - Amis et Mécènes du Château de Fontainebleau
LAGNY-SUR-MARNE - Amis du Musée Gatien Bonnet
LONGUEVILLE - A.J.E.C.T.A.- Association des Jeunes pour l'Entretien et la Conservation des Trains d'Autrefois
MAGNY-LES-HAMEAUX - Amis des Granges de Port-Royal des Champs
MARLY-LE-ROI - Amis du Musée-Promenade de Marly-le-Roi/Louveciennes
MARLY-LE-ROI - Le Vieux Marly
MELUN - Amis du Musée de Melun
MONTMORENCY - Comité du Montlouis de Jean-Jacques Rousseau
NEUILLY - Amis du Musée des Automates

NOGENT-SUR-MARNE – Amis du Musée de Nogent-sur-Marne
 NOGENT-SUR-MARNE – Amis du Pavillon Baltard
 PORT-ROYAL DES CHAMPS – Amis du Musée National de Port-Royal des Champs
 RUEIL-MALMAISON – Amis du Musée Franco-Suisse
 SAINT-CLOUD – Amis du Musée de Saint-Cloud
 SAINT-CLOUD – Amis du Parc de Saint-Cloud
 ST GERMAIN- EN-LAYE – Société des Amis du Musée d'Archéologie Nationale
 SCEAUX – Amis du Musée de l'Ile de France
 VERSAILLES – Amis de Versailles
 VERSAILLES – Amis du Musée Lambinet
 VILLE D'AVRAY – Amis du Musée de Ville d'Avray

PICARDIE

ABBEVILLE – Amis du Musée Boucher de Perthes
 AMIENS – Amis des Musées d'Amiens
 CHANTILLY – Amis du Musée de Chantilly
 CHATEAU-THIERRY – Association pour le Musée Jean de La Fontaine
 COMPIEGNE – Amis du Château de Compiègne
 COMPIEGNE – Amis du Musée Vivenel et de la Figurine Historique
 COMPIEGNE – Amis du Musée National de la Voiture et du Tourisme
 CREPY EN VALOIS – Amis du Musée de l'Archerie et du Valois
 NOYON – Amis du Musée Calvin
 NOYON – Amis du Musée du Noyonnais
 SENLIS – Amis du Musée de la Vénérie
 SENLIS – Amis du Musée d'Art et d'Archéologie

POITOU-CHARENTES

AIRVAULT – Amis du Musée
 CHATELLERAULT – Amis du Musée Municipal
 FOURAS – Amis du Musée de Fouras
 LA ROCHELLE – Société des Amis des Arts de La Rochelle
 MONTMORILLON – Amis de l'Ecomusée du Montmorillonais
 NIORT – Musées Vivants
 POITIERS – Amis des Musées de Poitiers
 SAINTES – Amis des Musées de Saintes
 SAINT-MARTIN DE RE – Amis du Musée de l'Ile de Ré – Ernest Cognacq
 SAINT-PIERRE D'OLÉRON – Amis du Musée de l'Ile d'Oléron

PROVENCE-COTE D'AZUR

AIX-EN-PROVENCE – Amis du Pavillon Vendôme et du Musée des Tapisseries
 AIX-EN-PROVENCE – Amis du Musée Granet et de l'œuvre de Cézanne
 ANTIBES – Amis du Musée Picasso
 ARLES – Avec le Rhône en Vis à Vis
 AVIGNON – Amis du Musée Calvet
 BIOT – Amis du Musée de Biot
 BIOT – Amis du Musée National Fernand Léger
 CAGNES-SUR-MER – Association des Amis du Musée Renoir
 CANNES – Amis de la Chapelle Bellini

GAP – Amis du Musée Départemental
 GRASSE – Association pour le Rayonnement du Musée International de la Parfumerie
 MARSEILLE – Association pour les Musées de Marseille
 MARSEILLE – Amis du Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée
 MARTIGUES – Association pour l'Animation du Musée de Martigues
 NICE – Amis du Musée d'Art Moderne et d'Art Contemporain de Nice
 NICE – Amis des Musées de Nice
 NICE – Association des Amis du Musée Matisse
 SALON-DE-PROVENCE – Amis du Musée de Salon et de la Crau
 SALON-DE-PROVENCE – Amis du Musée de l'Empéri
 TOULON – Association pour les Musées de Toulon
 VALLAURIS – Amis du Château Musée de Vallauris

RHONE-ALPES

AMBIERLE – Amis du Musée Alice Tavernier
 ANNECY – Association pour le Soutien et la Promotion des Musées d'Annecy
 ANNONAY – Amis du Musée des Papeteries Canson et Montgolfier
 BOURG-EN-BRESSE – Amis de Brou
 BOURG-EN-BRESSE – Amis des Musées des Pays de l'Ain et du Patrimoine
 BOURGOIN-JALLIEU – Amis du Musée de Bourgoin-Jallieu
 CHAMBERY – Amis des Musées de Chambéry
 GRENOBLE – Amis du Musée de Grenoble
 GRENOBLE – Amis du Muséum d'Histoire Naturelle
 JARRIE – Amis du Musée de la Chimie et du Chlore
 LA TRONCHE – Amis du Musée Hébert
 LYON – Amis du Musée de Fourvière
 LYON – Amis du Musée des Tissus et des Arts Décoratifs
 LYON – Amis du Musée de l'Imprimerie et de la Banque
 LYON – Amis du Musée de la Civilisation gallo-romaine
 LYON – Amis du Musée des Beaux-Arts
 MOURS SAINT-EUSEBE – Amis du Musée d'Art Sacré
 OYONNAX – Amis du Musée du Peigne et des matières plastiques d'Oyonnax
 PONTCHARRA – Amis de Bayard
 PONT-DE-VAUX – Amis du Musée Chintreuil
 ROMANS – Amis du Musée de Romans
 SAINT-ETIENNE – Amis du Musée d'Art Moderne
 SAINT-ETIENNE – Amis du Musée de la Mine de Saint-Etienne
 SAINT-ETIENNE – Amis du Musée d'Art et d'Industrie
 SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE – Amis de Saint-Hugues et de l'œuvre d'Arcabas
 SERRIERES – Amis du Musée des Mariniers du Rhône
 TOURNON – Association des Amis du Musée et du Patrimoine de Tournon
 TREFFORT-CUISIAT – Amis du Musée du Revermont – Patrimoine Vivant
 VALENCE – Amis du Musée de Valence



STUDIO PAO - PHOTOGRAVURE - CTP - IMPRESSION - FAÇONNAGE

L'imprimeur conseil partenaire de vos projets

Toute l'équipe de Calligraphy Print, vos interlocuteurs privilégiés, commerciaux et fabricants, sont à votre disposition pour étudier vos projets et pour vous proposer une planification et un suivi personnalisé de vos travaux.



Forte capacité de production : nos ateliers fonctionnent en 3 x 8, plus une équipe de week-end.

Travaux diversifiés : catalogues, livres, ouvrages d'art, plaquettes de prestige, brochures, déliants.

Service en langues étrangères (traduction, mise en page et photogravure) toutes langues et plus particulièrement langues avec idéogrammes (japonais, chinois, coréen, arabe...).

Parc de machines très étoffé tant en presses à imprimer (2, 4, 5, 6 à 8 couleurs) qu'en matériels de façonnage.

Prestations étendues : studio PAO, photogravure, flashage CTP-CTF.

Z.A. La Gaultière
35220 Châteaubourg

Adresse postale :
CS 82171 - Châteaubourg
35538 Noyal-sur-Vilaine

Tél. 02 99 26 72 72
Fax 02 99 26 72 99

calligraphy@calligraphy-print.com



In Extenso

associations

Comptabilité, fiscalité, gestion, juridique, social, conseil, audit...

Des milliers d'associations nous font confiance
au quotidien

Des experts à l'écoute de vos attentes :

- > une présentation **dynamique et transparente** de vos comptes
- > des **conseils avisés** en matière fiscale, juridique et sociale
- > une **équipe dédiée** au secteur associatif
- > une relation de **proximité** à travers notre implantation dans près de 170 villes en France
- > une actualisation de **vos connaissances** : envoi de la « Revue Associations », site Web, organisation de conférences d'information...



BAYONNE

Lors de leur dernière assemblée générale Kristian Liet, président des Amis du Musée Basque, a annoncé l'aboutissement de l'action obstinée de Philippe Etchegoyhen pour obtenir la reconnaissance officielle d'établissement reconnu d'utilité publique, publiée au Journal Officiel du 7 mars 2008. Il souhaite que ce «label» facilite les actions de recherche de mécènes. Notons que la Société des Amis du Musée Basque, lauréate de la Fondation Sociétariat de la Banque Populaire du Sud-Ouest, a reçu un prix agence 2008 de Bayonne d'un montant de 500 € à titre d'aide pour l'une de ses publications et son action au Tartaro.

BISCAROSSE

L'Association des Amis du Musée de l'Hydravion a participé à de nombreuses activités au cours de la dernière saison : en particulier à l'occasion du centenaire des bateliers du courant d'Huchet, avec entre autres 85 baptêmes assurés par trois hydravions en une seule journée. Le rassemblement de 2008 a été un grand succès et l'Association souhaite que le Rassemblement du Centenaire, en 2010, soit un grand succès.

L'Association a reçu de nombreux dons en particulier des maquettes de M. Macaire, des dons de photos, de cartes, de catalogues et l'association a également effectué des achats de plans, catalogues...

CAGNES SUR MER

L'Association des Amis du Musée Renoir a organisé avec la ville de Cagnes sur Mer, à l'occasion du centenaire de l'installation du peintre au domaine de Colette, un déjeuner dans la propriété recréant décors et costumes d'époque. Cette manifestation a rencontré un très grand succès et il est envisagé de la renouveler tous les ans.

CASTRES

Les Amis des musées de Castres ont constitué un fonds d'achats d'œuvres dans le but de compléter les collections. Ainsi, ils ont participé à l'achat de l'œuvre *Tras los setos* du peintre contemporain Jésus Muri Lazkano. Ils ont également acquis avec les Amis de la Société Culturelle de Castres, trois dessins du peintre Jacques Pauthe, né à Castres en 1809. Les Amis, lors de leur dernière assemblée générale, ont émis le

désir de réunir différentes associations culturelles de la ville pour mener une réflexion commune sur le développement du patrimoine et des actions culturelles.

DIEPPE

Après une longue interruption les Amis du musée ont repris la publication de leur lettre sous la présidence d'Isabelle Abraham. Cette dernière rend hommage dans cette lettre à Pierre Bazin, décédé au cours de l'été dernier et qui fut Conservateur du Château-Musée de 1965 à 1996, date de sa retraite. Au cours de ces 31 ans il contribua à l'enrichissement des collections de ce musée et au développement des expositions. Il fut également membre fondateur du Fonds régional d'art contemporain.

Les Amys du Vieux Dieppe ont offert au musée un jeton du casino de Dieppe en métal par Guy Turquet et une aquarelle du 19^e siècle représentant le Château de Dieppe.

DOURDAN

Les Amis du Château de Dourdan achètent des livres indispensables à ses activités et les déposent à la bibliothèque du musée municipal où les adhérents et chercheurs peuvent les emprunter ou les consulter sur place, ainsi que de nombreuses revues auxquelles les Amis sont abonnés. L'association offre à la bibliothèque les livres anciens afin de valoriser le patrimoine du château de Dourdan.

ESPALION

Les Amis de la Chapelle des Pénitents d'Espalion ont accueilli l'Association Régionale des Sociétés d'Amis de Musées de Midi-Pyrénées (ARSAM) pour une visite de la ville d'Espalion dans l'Aveyron (visites de l'église romane Saint Hilarian de Perse, d'un palais renaissance du 16^e siècle, de la Chapelle des Pénitents...). Ainsi 80 personnes de toute la région Midi-Pyrénées s'étaient retrouvées afin de partager leur passion pour les musées et le patrimoine.

EU

Lors de la dernière assemblée générale Michel Mabire, Président de l'association des Amis du Musée Louis-Philippe du Château d'Eu, a remercié le Prince Gabriel de Broglie, Chancelier de l'Institut de France, d'avoir accepté la présidence d'honneur de l'association.

L'association a répondu à la demande d'Albert Duparc, attaché de conservation, en finançant de nombreuses acquisitions pour un montant de 23 372,52 €. Les plus importantes de ces acquisitions sont :

- 5 éléments de service Christophe acquises auprès de Christie's France
- un lot de 40 gravures politiques satiriques évoquant le règne de Louis-Philippe
- une aquarelle par Adolphe Rouargue (1810-1870) figurant la représentation de *Richard Cœur de Lion* jouée le 8 mai 1845 dans le parc du château d'Eu devant la Reine Victoria et le Roi Louis-Philippe lors de l'Entente Cordiale
- Le portrait du Roi Louis-Philippe par Georges Pierre Healy vers 1840. Ce peintre américain avait réalisé ce portrait pour l'ambassadeur des États-Unis, le général Lewis Cass alors en poste à Paris.

De plus le musée a reçu de nombreux dons (en particulier des lithographies et des photographies) effectués par des administrateurs.

FONTAINEBLEAU

La Société des Amis et Mécènes du Château de Fontainebleau créée en février 2006, voici trois ans, vient de célébrer au cours d'une belle fête son millième adhérent. Du fait du développement de l'association, l'équipe rédactionnelle du bulletin est renforcée pour que celui-ci reflète la vie de l'association et propose des articles sur l'actualité et le passé du château. La Société des Amis du Château projette de créer des liens avec les associations liées au Château : Amis du Jeu de Paume, Amis de la Treille du Roy...

Le président Philippe Schwab cherche à renforcer son action de mécénat et souhaiterait que la société des Amis obtienne le label « association reconnue d'utilité publique » qui favoriserait cette action auprès des mécènes.

GRANVILLE

Hommage à Marc Bohan au Musée Christian Dior de Granville

Cette année, le Musée Christian Dior vous invitera non à une exposition thématique comme ce fut maintes fois le cas mais à un véritable panorama de ce que fut la Haute Couture pendant 30 ans.

En effet en rendant hommage à Marc Bohan qui devint à 34 ans le directeur artistique de la maison Christian Dior et le restera de 1961 à 1989, l'exposition permettra au visiteur de comprendre l'évolution de ces 30 années de Haute Couture.

Assistant- modéliste chez Robert Piguet comme Christian Dior puis chez Molyneux et Patou, Marc Bohan travaillera aux États-Unis puis à Londres où il fréquentera la famille royale.

Des robes très typées des années 1960, 1970 et 1980 portées par des personnalités emblématiques comme La Callas, Grace Kelly, Jacky Kennedy, Liz Taylor, Olivia de Havilland, Soraya, Farah Diba, ou plus proches de nous Sylvie Vartan, Sofia Loren et Caroline de Monaco, entre autres, nous permettront de comprendre comment Marc Bohan sut rester fidèle à l'esprit Dior et aussi être à l'écoute de son temps : les années 1960 furent des années marquées par la prise de pouvoir de la jeunesse, que l'on songe aux années du Pop Art en 1960, à Mai 1968 en France, au Printemps de Prague, à la musique des Beatles en Angleterre et au Women's Liberation aux États-Unis. En 1962, côté vêtement, c'est le triomphe de la minijupe...

À l'écoute d'une clientèle qui se veut toujours plus jeune, au delà de conflits générationnels, de bouleversements profonds sur le plan social et politique qui ne sont jamais sans influence sur la mode, Marc Bohan renouvelle par exemple le concept de prêt à porter en créant la ligne Miss Dior en 1966, Prêt à Porter de luxe qui au dire d'une ancienne ouvrière fut un tel triomphe que l'on a même craint qu'il portât ombrage à la Haute Couture ! Après avoir habillé les mères, Marc Bohan habille leurs filles.

D'autre part, nous verrons comment ce styliste réservé malgré ses deux Dés D'or reçus en 1983 et 1988 a su séduire une nouvelle clientèle. Se préservant de tout excès et d'un luxe ostentatoire, Marc Bohan a élargi sa clientèle à de nouveaux pays, en particulier lorsque l'Europe subira en 1973 et 1983 deux chocs pétroliers. Ouvert sur un monde en pleine mutation, passionné de voyages qu'il fera tout au long de sa carrière, il ira à la découverte du Japon, de Bali du Moyen et Proche Orient d'où Marc Bohan rapportera des pétrodollars, des couleurs féériques et des tissus somptueux.

Les fortunes changent de mains mais grâce à sa créativité, son souci de l'élégance, sa fidélité aux valeurs chères à Christian Dior et sa modernité, Marc Bohan a su séduire les riches clientes d'Amérique du Sud à l'Extrême Orient et a pérennisé le succès de la maison Dior qui ne s'est jamais démenti depuis.

Cet exceptionnel hommage à Marc Bohan aura lieu du 1^{er} mai au 24 septembre 2009 au Musée Christian Dior - Villa des Rhumbs, Route d'Estouteville - 50 400 Granville

J. A. ROBERT,
Association Présence de Christian Dior

HONFLEUR

La Société des Amis du Musée Eugène Boudin a offert de nombreuses œuvres données à la ville de Honfleur pour le Musée Eugène Boudin :

Un dessin de Fernand Combes *Le Vieux Honfleur, allée place Hamelin* qui complètera les 4 dessins du musée, une gouache d'Isidore Leroy *Lavandière à Honfleur*, trois affiches de Van Dongen, Raoul Dufy et René Génis...

Par ailleurs la Société avec l'aide du Fonds Régional d'Acquisition pour les Musées a pu acquérir au profit du Musée Eugène Boudin trois œuvres : une huile sur toile d'Ernest Ange Duez *Julien Jamet, patron de barque à Villerville*, une huile sur toile de Stanislas Lépine *Honfleur, la plage et le phare de l'hôpital* et enfin un recueil de textes de voyages *Picturesque Tour of the Seine from Paris to the sea*, rehaussé de gravures et d'aquarelles par les artistes anglais J.B. Balthazar Sauvan, John Gendall et Thomas Sutherland.

Dans sa dernière lettre du Vieux Honfleur, la Société Normande d'Ethnographie et d'Art Populaire évoque la commémoration de la fondation du Québec par Champlain lors de son voyage de 1608. L'association créée à l'initiative de Léon Leclerc en 1896 s'était attachée à marquer les liens qui unissaient les honfleurais et les descendants des colons de la Nouvelle France en faisant placer sur le mur de la Lieutenance une plaque commémorative en 1899. À cette occasion, l'association fit réaliser, en 1908, d'après un carton de Léon Leclerc un vitrail représentant le départ de Champlain situé dans le chevet de l'église Saint Etienne. L'association remercie le Maire d'avoir été associée à cette commémoration et d'avoir pris l'initiative de réaliser une nouvelle plaque commémorative reprenant le texte initial, maintenant ainsi le lien entre le passé et le présent.

LEWARDE

L'Association des Amis du Centre Historique Minier de Lewarde participe à la restauration des archives.

L'A.A.C.H.M. est née en 2003 à l'initiative de quelques passionnés par l'histoire minière Nord-Pas de Calais et par là même très attachés au C.H.M. Elle a pour but :

- d'apporter son soutien moral et matériel au Centre
 - de contribuer à l'enrichissement de ses collections
 - d'accroître le développement de ses actions auprès des publics
 - de favoriser les échanges avec les autres régions minières
 - de promouvoir toute action bénéfique à la vie du Centre
- Depuis sa création, l'AACHM a déjà honoré ses objectifs par deux fois.

En 2004, elle a participé à l'acquisition par le Centre d'un dessin de Lucien Jonas intitulé *Mineur de fond et galibot quittant le travail*, une action tendant à enrichir les collections.

En 2006, la participation à l'organisation du concert d'accordéon, pour la Sainte Barbe, avec l'orchestre de Douai, c'est une promotion d'une activité bénéfique à la vie du Centre. Les cotisations des adhérents individuels et essentiellement des adhérents associés (SEMECA à Verquin, FINORPA à Lens, CABRE à Montigny) permettent d'intervenir dans la restauration des archives – une goutte d'eau face à l'océan nécessaire mais au moins déjà une goutte.

Le 12 décembre 2008, le Président de l'AACHM a remis un chèque de 1000 € à la Présidente du Centre Historique Minier.

M. Allassonnière, Président de l'Association des Amis du Centre Historique Minier de Lewarde

L'ISLE-JOURDAIN

L'« Ami » exemplaire

Il y a un an, le président des Amis du Musée d'Art Campanaire s'en est allé, brutalement, après un engagement de plus de 24 années au service de l'association. Membre fondateur des Amis du musée en 1983, onze ans avant son ouverture le 16 Décembre 1994, Pierre Lasserre en fut l'un des hommes-clés de par son statut de maire-adjoint à la culture de l'époque. Et de 1994 au début 2008 où il nous a quittés, en tant que vice-président puis président des Amis, il s'est consacré à développer simultanément musée et association. Conciliateur né, et de par sa maîtrise des dossiers, sa connaissance profonde du contexte local et du statut propre de notre musée, Pierre Lasserre a su comme personne permettre à chacun – qu'il soit conservateur, conseiller scientifique, membre du personnel ou Ami du musée – de donner le meilleur de lui-même et en toute confiance.

L'hommage que les élus, la direction du musée, ses personnels et ses Amis lui ont rendu le 30 janvier dernier résonnait comme une évidence pour tous. À l'initiative de la municipalité, baptiser « Espace Pierre LASSERRE » le chœur-agora du musée a fait l'unanimité, tant l'homme et le président furent exemplaires.

Il laisse à ses successeurs un « carnet de route » qui les exhorte à l'écoute, au dialogue et à la tolérance !

Merci, Président ! Merci, Pierre !

Claude JANSSENS

LYON

Les Amis du Musée de Fourvière ont pu assurer la restauration de trois ex-voto grâce à divers dons et à une braderie de livres et catalogues organisée en septembre dernier. Ces ex-voto : *Le Prince impérial et le général Bourhaki formulant un vœu à la Vierge*, *Retour de la guerre* et *Mariage à Saint-Nizier* ont pris place dans l'exposition « Les ex-voto de Fourvière » qui a réuni près de 80 ex-voto, la plupart peints à l'huile sur toile.

NANTES

Les Amis du Musée de Nantes ont édité une plaquette à l'occasion de l'exposition « Dons des Amis du Musée ». Il s'agit d'une exposition regroupant 25 des œuvres offertes au Musée lors des années 2003-2004. C'est la quatrième exposition de ce type organisée depuis 1919 par l'Association.

NOGENT SUR SEINE

Les Amis remercient Jacques Piette, Conservateur du Musée de Nogent sur Seine durant 30 ans, pour l'excellente collaboration qui a permis le développement de leur action.

À l'issue de l'assemblée générale de l'association, Frédéric Jager qui exposait ses œuvres consacrées aux chevaux à Nogent, a offert aux Amis une croix en hommage à Camille Claudel qui n'a pas de sépulture.

PAU

Les Amis du Château de Pau ont décidé d'organiser des réunions musicales au Château de Pau afin d'associer musique et culture musicale au patrimoine architectural et culturel. Deux ou trois fois par an de jeunes interprètes, lauréats de concours nationaux ou internationaux, seront invités pour une matinée musicale d'une heure. Ce premier concert a eu lieu le 11 mars. À l'issue de ce concert un cocktail-buffet a réuni concertiste et auditeurs.

PONTCHARRA

L'Association des Amis de Bayard qui a célébré ses 70 ans en novembre dernier, prépare avec la ville de Pontcharra les 11^e «Rencontres Bayard» les 6 et 7 juin prochains, au cours desquelles sera plus particulièrement célébré cet anniversaire. La création de cette association le 12 novembre 1938 avait pour but l'achat, la restauration du château et ensuite la création d'un musée. Du fait de la guerre de 1939, l'activité de l'association est suspendue et l'acquisition du domaine de Bayard par la Société des Papeteries du Moulin Vieux ne s'effectuera que le 11 février 1942. Les ruines du château avaient été classées monument historique le 28 janvier 1915 par arrêté du ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts. Que de réalisations depuis cette date avec le concours de la municipalité : château relevé de ses ruines, musée, publications... Chaque été l'association organise une exposition. En 2008, le thème était «Au nom de Bayard». On y trouvait de nombreux objets très hétéroclites se rapportant à Bayard.

PORT-ROYAL

Les Amis des Granges de Port-Royal accueillent des élèves de collège, deux classes de 3^e et 4^e SEGPA horticulture désireux de poursuivre leur projet de recherche sur les jardins de l'abbaye avec l'aide du responsable du centre de ressources du Musée : création de nouveaux carrés, apprentissage des plessis... enfin un reportage et une exposition sur leurs travaux tout au long de l'année.

L'Association poursuit cette année l'accueil des enfants des centres de loisirs pour des ateliers sur l'environnement, entre autres.

RENNES

Les Amis du Musée des Beaux-Arts présentent leur première publication destinée à nouer un contact régulier avec les membres de l'Association et les informer de leurs activités ainsi que de la vie du musée.

L'Association a offert au musée une œuvre de Laurent Pariente, artiste contemporain : c'est une plaque de métal vernis et gravé, pendant d'une œuvre mise en dépôt au musée par le Triangle.

ROUEN

L'Association des Amis des Musées Départementaux a porté son action de mécénat à la demande de Benoît Proust, directeur-adjoint à la Culture au Conseil Général, sur l'acquisition d'une maquette du beffroi de la cathédrale de Rouen. Cette

maquette d'une hauteur de 57 cm est le travail de compagnon réalisé par «l'Ami du bois». Ce beffroi est une structure en chêne qui porte les cloches et amortit l'impact de leurs mouvements sur la tour dans lequel il est installé. Cette œuvre sera exposée au château de Martainville.

SAINT ETIENNE

L'Association des Amis de la Mine a organisé en 2008 une exposition *Du charbon et des hommes*. Tout au long de la préparation, un comité scientifique, les équipes du musée de la mine et les membres de l'association se sont impliqués sans ménagement et ceci s'est poursuivi durant les six mois de l'exposition. Celle-ci fut une parfaite réussite. De nombreux anciens mineurs de la Loire invités sont venus en famille. Le public a découvert la complexité et la diversité des métiers de mineurs. L'objectif de rendre un hommage aux anciens mineurs de la Loire fut atteint. Avec quelques regrets : peu de scolaires. Afin de garder une trace de cette aventure un CD-ROM a été créé.

TOULON

L'Association pour les musées de Toulon poursuit avec succès son partenariat avec le musée Bonaparte. Elle accompagne les lycéens en option «Histoire de l'Art» en leur faisant découvrir les différents musées et galeries toulonnaises. Cette année, ils doivent étudier plus particulièrement l'architecture des bâtiments, leurs collections, le public qui les fréquente et aborder l'aspect administratif. De plus ils doivent également s'intéresser à la politique culturelle de la ville et au rôle des associations.

Cette année l'Association décernera à la fin de l'année scolaire un prix de 500 € pour récompenser les meilleurs dossiers réalisés par les jeunes lycéens.

Cette année, l'Association a organisé des cycles de conférences tournées vers l'art contemporain, et son rapport avec l'espace urbain, la nature, les sciences, l'architecture...

Salon Museum Expressions 2009

Nous remercions toutes les associations (Bordeaux, Caen, Calais, Château-Thierry, Dieppe, Ecoen, Figeac, Granville, Romans, Rouen, Saint-Flour, Serrières, Toulon, Tours, groupements PACA et Ile de France) qui, par leur envoi de documentation, ont participé au Salon Museum Expressions et ont ainsi pu faire connaître les associations d'Amis et leurs musées sur le stand de la FFSAM; un grand merci également aux bénévoles présentes sur le stand.

Nouveaux adhérents

BAYEUX - Association des Donateurs et Amis du Musée Baron Gérard

BORDEAUX - Amis du CAPC

SERIGNAN - Amis du Musée de Sérignan